La TOUR DE GARDE

Annonciatrice du Royaume de Jéhovah

„Ils sauront que je suis Jéhovah."
- Ezéchiel 35:15.

44e Année — Journal bimensuel

BERNE — 15 Septembre 1946 — № 18

Table des matières

„VOUS ÊTES MES TÉMOINS, DIT JÉHOVAH, QUE JE SUIS DIEU." - Esaïe 43:12

ÉTUDES BIBLIQUES

«Et tous tes fils seront enseignés de l'Eternel, et la paix de tes fils sera grande». — *Esaïe 54:13*

LES ECRITURES ENSEIGNENT CLAIREMENT

Jéhovah est le seul vrai Dieu. Il est d'éternité en éternité. Il fit le ciel; la terre, et donna la vie à toutes les créatures. Le Logos fut la première de ses œuvres et créa toutes choses. Il est maintenant le Seigneur Jésus-Christ, couvert de gloire, et revêtu de tout pouvoir dans les cieux et sur la terre. Il est, en outre, le principal exécuteur des desseins de Jéhovah.

Dieu fit la terre pour être la demeure de l'homme qu'il créa parfait, mais celui-ci fut condamné à mort pour avoir volontairement transgressé la loi divine. A cause de la désobéissance d'Adam, tous les hommes naissent pécheurs et sont privés du droit de vivre.

Le Logos fut fait homme; en cette qualité, il mourut afin de procurer la rançon des hommes qui lui obéissent. Dieu le ressuscita avec un corps divin. Il l'éleva au-dessus de toute créature, de tout nom et lui donna tout pouvoir et toute autorité.

L'organisation de Jéhovah est une Théocratie appelée Sion. Elle a pour chef Jésus-Christ, le Roi légitime du monde. Les fidèles disciples de Christ, oints par Dieu, sont des enfants de Sion, des membres de l'organisation de Jéhovah. Ils sont des témoins qui ont le devoir et le privilège de rendre témoignage à sa suprématie, de proclamer ses desseins exposés dans la Bible, et de porter ainsi les fruits du Royaume, pour la joie de ceux qui les écoutent.

Le monde a pris fin en 1914, parce que Jéhovah a intronisé Jésus-Christ. Après avoir chassé Satan du ciel, le Seigneur a commencé à fonder la « nouvelle terre où la justice habitera ».

La délivrance et les bénédictions réservées aux peuples ne leur seront dispensées que par le Royaume de Dieu, administré par Christ qui règne. Le prochain grand acte du Seigneur sera la destruction de l'organisation de Satan et l'instauration de la justice sur toute la terre. Sous le Règne de Dieu, les personnes de bonne volonté qui survivront à la bataille d'Armaguédon exécuteront l'ordre divin, c'est-à-dire rempliront la terre d'une race de justes.

SA MISSION

L'ETUDE BIBLIQUE est publiée pour faire connaître Jéhovah, le vrai Dieu, et ses desseins révélés par la Bible. Elle contient des études bibliques spécialement destinées à instruire les témoins de Jéhovah et tous les hommes de bonne volonté. Elle est rédigée de manière que l'étude des Ecritures soit méthodique et progressive. Il est également publié d'autres écrits destinés à faciliter l'étude de la Bible.

L'Etude biblique s'en tient strictement à ce que dit le livre saint qu'elle reconnaît comme autorité pour ses exposés. Elle est tout à fait indépendante de toute religion, de toute secte, n'appartient à aucun parti, et ne relève d'aucune institution ou organisation de ce monde. Elle prend sans réserve fait et cause pour le Royaume de Dieu, administré par Christ, son Roi bien-aimé. Elle n'est pas dogmatique, mais invite, au contraire, ses lecteurs à examiner ses exposés à la lumière des saintes Ecritures. Enfin, l'Etude biblique n'engage aucune controverse et ne traite pas de questions personnelles.

" Études Bibliques "

« Etudes Bibliques » est un périodique sans précédent sur toute la terre, qui paraît régulièrement depuis plus de 60 ans. D'année en année, « Etudes Bibliques » a augmenté en importance et n'a jamais été plus précieux qu'actuellement dans cette crise mondiale où se joue le sort de toute créature sensée. Jamais il n'a été plus important que de nos jours, car dans ces temps difficiles, nous devons être éclairés et recevoir la bonne instruction afin de pouvoir nous engager dans une voie sage menant à une destinée heureuse; car « là où il n'y a pas de vision, le peuple périt ». Les personnes bien informées du contenu précieux « d'Études Bibliques » sont unanimes à reconnaître que ceux qui désirent la vie dans une paix et un bonheur sans fin, devraient lire ce périodique à plusieurs en se référant à la Bible. Ceci n'est pas dit pour rendre hommage aux éditeurs car tout est redevable au grand Auteur de la Bible, source de toute vérité. C'est Lui qui rend compréhensibles les nombreuses prophéties que les Saintes Ecritures contiennent, et c'est Lui qui inspire tout ce qui est publié dans les pages de ce périodique. Il nous donne l'assurance qu'il continuera à publier les vérités de plus en plus lumineuses, aussi longtemps qu'une telle publication sera dans l'intérêt de Son Gouvernement Théocratique. Etudiez cet exemplaire avec soin et dans la prière, et ne tardez pas ensuite à souscrire votre abonnement afin qu'« Etudes Bibliques » vous parvienne régulièrement deux fois par mois, 24 fois dans l'année.

L'année .. *Fr. 190.—.* Six mois .. *Fr. 95.—*

PÉRIODE DE TÉMOIGNAGE DU " CANTIQUE NOUVEAU "

Cette année, la période de témoignage du « Cantique Nouveau » s'étendra sur tout le mois d'Octobre. Les membres du monde nouveau ont grande raison d'être heureux et, par un chant harmonieux et bien dirigé, ils élèvent leurs voix et entonnent un cantique nouveau célébrant les grandes et admirables œuvres de Jéhovah et l'établissement de son Royaume de justice et de paix.

Pendant toute la période de témoignage du mois d'Octobre, nous emploierons les nouvelles brochures et toutes dispositions devront être prises afin que le « cantique nouveau » retentisse avec plus de force pendant cette période de témoignage, et pour qu'un nombre encore plus élevé de proclamateurs y prenne part.

Toute personne désireuse de se joindre à ce « cantique nouveau » du Royaume de Dieu devrait trouver là l'occasion de le faire et d'y participer. Ce serait bien si les rapports de fin de mois montraient que plus de proclamateurs ont été actifs dans le service de proclamation.

A cette fin, nous invitons tous les lecteurs des « Etudes Bibliques » qui ne se sont encore jamais engagés dans le service, de bien vouloir nous écrire pour toutes informations, afin de pouvoir se joindre à des proclamateurs plus anciens.

Etudes bibliques

Sanctification

« Et je me sanctifie moi-même pour eux, afin qu'eux aussi soient sanctifiés par la vérité. »
— *Jean 17: 19,* Ostervald. —

JÉHOVAH est le Dieu tout-puissant du monde nouveau de la justice. Son adversaire et fallacieux accusateur est Satan le diable, « le dieu de ce monde ». Jéhovah est le Dieu saint, ce qui veut dire qu'il est celui en qui se résume et s'exprime parfaitement tout ce qui est juste, bon et vrai. Satan est le dieu de tout ce qui appartient au monde d'à présent, c'est-à-dire qu'il est la puissante créature invisible qui soutient ce monde corrompu.

[2] Jéhovah n'est pas responsable de la méchanceté et des injustices de ce monde. Etant saint, il en est totalement détaché. Après avoir permis que le diable opère dans ce monde jusqu'au temps strictement limité du règlement du grand litige relatif à la domination universelle, le Dieu tout-puissant démontrera sa sainteté, en détruisant totalement ce monde et en établissant l'éternel monde nouveau de la vérité et de la droiture. Dieu dit à ce propos: « Je me glorifierai et je me sanctifierai, et je serai connu aux yeux de beaucoup de nations; et elles sauront que je suis l'Eternel [Jéhovah]. » (Ez. 28: 23, *Darby*) Alors tous ceux qui aiment la justice et qui survivront sur la terre, apprécieront ces paroles du séraphin: « Saint, saint, saint est Jéhovah des armées; toute la terre est pleine de sa gloire. » (Es. 6: 3, *Crampon;* Apoc. 4: 8) Après sa victoire retentissante sur les forces de ce monde méchant, ces personnes chanteront: « Qui est comme toi parmi les dieux, ô Eternel [Jéhovah] ? Qui est comme toi, magnifique en sainteté, terrible en louanges, opérant des merveilles? » « Grandes et merveilleuses sont tes œuvres, Seigneur, Dieu, Tout-Puissant! Justes et véritables sont tes voies, ô Roi des nations (des âges, *autre version*) ! Qui ne te craindrait, Seigneur, et qui ne glorifierait ton nom? car seul tu es saint; car toutes les nations viendront et se prosterneront devant toi; parce que tes faits justes ont été manifestés. » — Ex. 15: 11; Apoc. 15: 3, 4, *Darby.*

[3] Sur la terre, des hommes religieux se sont permis de s'approprier les titres de « Sa Sainteté » et de « Saint Père » et ils exigent que leurs adorateurs ne les dénomment que par le vocable « Votre Sainteté ». Jamais cependant, les saintes Ecritures n'utilisent de tels titres à l'égard de Jéhovah Dieu. Le fait que ces chefs religieux se parent de ces titres flatteurs qui imposent le respect, ne prouve nullement qu'ils possèdent une quelconque sainteté réelle. Par leurs paroles et leurs actes ils démontrent qu'ils constituent une partie de ce monde, qu'ils sympathisent avec ses mouvements politiques, son commerce, sa religion, et qu'ils sont inséparablement mêlés à lui. Ils n'ont pas plus de sainteté que n'en a ce vieux monde, ils n'exercent aucune influence réelle à l'égard de la sainteté véritable et ne conduisent personne à celle-ci.

[4] Le chemin qui mène à la sanctification pour la vie dans le monde nouveau de la justice ne passe pas par le clergé de la « chrétienté » et par ses centaines de systèmes religieux de toutes sortes. Tous ces systèmes ont échoué dans leur entreprise visant à christianiser le monde, et leurs prétentions relatives au mandat divin qui leur aurait été donné à cet égard, s'avèrent fausses. La crainte de la bombe atomique n'amènera jamais toute l'humanité à fuir précipitamment, telle une conversion massive, vers leur organisation religieuse. Les rapports étroits qui les lient à l'autorité mondiale qui détient le contrôle de cette bombe atomique, n'impressionneront jamais tous les hommes ni ne démontreront à l'humanité des avantages quelconques qu'elle aurait à se repentir et à pratiquer « plus de religion ». Ceci pourra choquer les susceptibilités religieuses des persécuteurs des témoins de Jéhovah, mais les saintes Ecritures nous montrent clairement par ces paroles à qui appartient le pouvoir de sanctification: « Je suis Jéhovah qui vous sanctifie. » (Lév. 20: 8, *Crampon;* Ex. 31: 13) « Moi, Jéhovah, qui vous sanctifie, je suis saint. » (Lév. 21: 8, *Version Américaine*) Et pour ceux qui

---

1 Qu'est-ce qui distingue Jéhovah, le Dieu de sainteté, de Satan le diable?

2 a) Comment Jéhovah démontrera-t-il finalement sa sainteté? b) Qu'apprécieront alors pleinement ceux qui aiment la justice et que diront-ils?

3 Comment les conducteurs religieux s'arrogent-ils faussement la qualité de saints?

4 a) Pourquoi le chemin qui mène à la sanctification pour la vie ne passe-t-il pas par la « chrétienté »?
b) A qui appartient le pouvoir de sanctification? Quel pas doit-on faire vers lui?

cherchent la sanctification et qui doivent pour cela faire un pas en avant, il est commandé plus loin: « Vous vous sanctifierez et vous serez saints, car je suis Jéhovah votre Dieu. Vous observerez mes lois et vous les mettrez en pratique. » — Lév. 20: 7, 8, *Crampon.*

5 Comment cette œuvre mutuelle de sanctification opère-t-elle et procède-t-elle? et à quelle fin mène-t-elle? Dans un numéro précédent de « La Tour de Garde » le sujet « Consécration » a été examiné; comme la sanctification suit la consécration à Dieu, et étant donné l'importance de la question pour ceux qui aiment la justice et la vie, nous nous adonnerons ici à l'étude de la « sanctification ».

6 Quelle est la signification de ce terme en français moderne; car il ne suffit pas de dire qu'il signifie l'acte ou travail de sanctification ou l'état de quelqu'un qui est sanctifié. Que veut donc dire *sanctifier?* Voici à ce propos quelques expressions concernant la signification et les dérivés du mot en question. Pris dans le sens biblique et non selon l'acception religieuse, *sanctifier* signifie *rendre saint.* Cela vient du mot *sanctificāre* que l'on trouve dans la Vulgate latine (Bible en langue latine). Ce verbe signifie, d'après ses deux racines latines, « rendre saint ou sacré ». *Sanctificātio* est le nom latin traduit par « sanctification ». Cependant, dans la partie de la Bible connue sous le nom « Ancien Testament », les mots latins et français sont traduits de diverses formes du verbe hébreu *qahdāsh.* Dans la partie de la Bible connue sous le nom « Nouveau Testament », les mots sont traduits du verbe grec *hagiádzein* et du nom grec *hagiasmós.* Dans la traduction grecque des Septante, *hagiádzein* et *hagiasmós* correspondent aux diverses formes du mot hébreu *qahdāsh.* D'après ses dérivés, *qahdāsh* a une racine qui signifie « être brillant, nouveau, clair », et aussi « partager, séparer, retrancher ». Le mot grec correspondant *hagiádzein* a comme racine l'adjectif *hágios* signifiant « saint » et est formé de deux mots plus petits signifiant « qui n'est pas de la terre », c'est-à-dire qui n'est pas de cette organisation impure et qui se trouve ainsi « dédié au Dieu des cieux ».

7 En termes plus simples, « sanctifier » signifie « séparer ou mettre à part » pour le service de Dieu. Etant donné que Satan, le diable, est le « prince de ce monde », la mise à part signifie en outre la séparation de ce présent monde mauvais afin d'être propre et accepté par Jéhovah. Mais comprenons tout de suite que se séparer de ce monde ne signifie en aucune façon s'enfermer et s'isoler dans un monastère ou un couvent; car toutes ces institutions religieuses ne procèdent pas de Dieu mais sont une partie de ce monde. Ceux qui s'enferment ainsi dans des monastères et dans des couvents ne suivent pas le saint exemple et les instructions de Jésus qui, lui, se mêla au peuple en toute liberté. Les moines et les nonnes mènent une vie égoïste en dépit des apparences de sacrifice. Ils sont consacrés à un système ou à un genre de vie religieux, mais ne sont pas consacrés à Jéhovah. La vie qu'ils mènent n'est pas sainte selon l'acception biblique et le cours de cette vie ne les sanctifie pas pour Dieu, mais les voue au « dieu de ce monde ». — II Cor. 4: 3, 4.

Le jour de 7000 ans sanctifié

8 La première chose se rapportant au genre humain, que notre Créateur sanctifia, fut le jour où il cessa son œuvre créatrice à l'égard de cette terre. Il cessa ses travaux après qu'il eut créé l'homme parfait et la femme parfaite, le sixième jour de la création. « Ainsi furent achevés les cieux et la terre, et toute leur armée. Dieu acheva au septième jour son œuvre, qu'il avait faite; et il se reposa au septième jour de toute son œuvre, qu'il avait faite. Dieu bénit le septième jour, et il le sanctifia [*qahdāsh;* le consacra, *Version Américaine*], parce qu'en ce jour il se reposa de toute son œuvre qu'il avait créée en la faisant. » (Gen. 2: 1–3) Il n'est pas question ici d'un jour de 24 heures, car ni le sixième jour pendant lequel l'homme et les animaux terrestres furent créés, ni aucun autre jour précédent de la création ne durèrent 24 heures. Selon les données bibliques, ces périodes ou époques furent d'une durée de sept mille ans.

9 Dieu vit que tout ce qu'il avait fait était très bon et ainsi il bénit le septième jour. Il fit comme cela parce qu'il s'était proposé de faire de ce jour un jour heureux, qui apporterait la bénédiction sur son saint nom. La cessation des travaux divins se rapportant à la terre, différencia le septième jour des autres jours; Dieu le consacra ou le sanctifia en le réservant pour la justification de son nom et la justification de sa souveraineté et de sa suprématie universelles.

10 Lucifer, le « chérubin oint » invisible, que Dieu avait placé au-dessus de l'homme, était tenu d'observer ce jour de sabbat en faisant fidèlement et avec soumission, le travail que Dieu lui avait assigné quant à la terre. L'homme et la femme étaient tenus également d'observer le jour sacré en accomplissant la volonté de Dieu telle qu'elle est exprimée dans le mandat divin. Ils avaient à remplir la terre d'une race parfaite, à l'assujettir et à dominer sur les créatures vivantes. Mais Lucifer devint un profanateur du sabbat par le fait qu'il ne se reposa pas dans l'œuvre de Dieu et qu'il ne trouva pas la paix dans l'accomplissement de cette œuvre. Il se mit à faire ses propres œuvres, se rebellant contre Dieu et devenant son adversaire et calomniateur, c'est-à-dire Satan, le diable. Employant le mensonge et la tentation, il amena Adam et Eve à être, pareillement, des profanateurs du sabbat, ils n'éprouvèrent aucune joie dans le repos des œuvres de Dieu, mais agirent selon leurs propres désirs et volontés.

11 Dieu ne détruisit pas Adam et Eve, les profanateurs du sabbat, pour leur péché de rébellion, pour créer ensuite un nouvel homme et une nouvelle

---

5 Pourquoi devons-nous entreprendre maintenant, dans ces colonnes, une étude de la sanctification?
6 a) Que signifie le mot « sanctifier » d'après ses racines latines? b) Que signifient les mots grecs et hébreux qui sont traduits par « sanctifier »?
7 Quelle est donc la signification de la sanctification? Ceux qui s'enferment dans des monastères et des couvents sont-ils sanctifiés?
8 En ce qui concerne le genre humain, quelle a été la première chose qui fut sanctifiée?
9 Sous quel rapport Jéhovah sanctifia-t-il le septième jour?
10 Comment Lucifer, Adam et Eve étaient-ils tenus d'observer le jour du sabbat, mais comment l'observèrent-ils?
11 Eu égard au jour de sabbat, pourquoi Dieu ne détruisit-il pas le couple de pécheurs et donna-t-il une promesse?

femme. La création d'un nouvel homme et d'une nouvelle femme parfaits aurait nécessité la reprise du travail créateur à l'égard de cette terre, alors que le jour du repos de Dieu venait juste de commencer et qu'il devait durer encore des milliers d'années. Aussi Dieu laissa vivre l'homme et la femme pécheurs, mais il fit la promesse qu'en son jour de repos, il produirait de sa « femme » céleste, son organisation céleste, une sainte Postérité, laquelle justifierait le nom et la souveraineté de son Père Jéhovah, contre ce vieux Serpent, Satan. — Gen. 3: 15.

12 Nous sommes très près du moment où aura lieu cette réhabilitation. En cette ère atomique, toutes les nations se précipitent, sous la conduite des démons, vers le grand champ de bataille d'Armaguédon, où Dieu se sanctifiera à leurs dépens, en détruisant tous ceux qui jettent l'opprobre sur son nom et s'opposent à son royaume. Cette victoire le sanctifiera ou démontrera sa sainteté, en tant que Souverain suprême de tout l'univers. Ainsi sera réalisée avec le royaume de mille ans de son Fils, royaume qui suivra cette victoire, la prière que Jésus nous enseigna: « Notre Père qui es aux cieux! Que ton nom soit sanctifié [gardé saint]; que ton règne vienne; que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel. » (Mat. 6: 9, 10) Le dessein de Jéhovah relatif à la sanctification de son jour de repos de 7000 ans, lequel jour finit avec le règne millénaire de son Fils, ne faillira donc pas. Le sabbat hebdomadaire qu'il ordonna aux Juifs de sanctifier désignait cette grande réalisation de sa justification.

Sanctifications typiques

13 Jéhovah épargna les premiers-nés des Juifs lors du massacre qui s'abattit sur les premiers-nés égyptiens dans la nuit de la première fête de la pâque. En reconnaissance de cette délivrance le Seigneur Dieu ordonna aux Juifs ce qui suit: « Sanctifie-moi tout premier-né, tout ce qui ouvre la matrice entre les enfants d'Israël, tant des hommes que des bêtes; car il est à moi. » (Ex. 13: 2, *Martin*) Jéhovah mettait ainsi à part pour lui-même les premiers-nés des Israélites, et il était demandé à ces Israélites de racheter leurs enfants premiers-nés. C'est ce qui fut fait pour l'enfant Jésus, premier-né de Marie. — Luc 2: 21–24.

14 Plus tard, en échange de tous les premiers-nés qui furent épargnés en Egypte, Jéhovah se choisit parmi les douze tribus d'Israël, la tribu entière de Lévi, pour en faire sa possession particulière. De cette façon, il sanctifia les Lévites ou les sépara pour son usage et son service particuliers: « Voici, j'ai pris les Lévites du milieu des fils d'Israël, à la place de tout premier-né d'entre les fils d'Israël qui ouvre la matrice; et les Lévites seront à moi; car tout premier-né est à moi. Le jour où j'ai frappé tout premier-né dans le pays d'Egypte, je me suis sanctifié tout premier-né en Israël, depuis l'homme jusqu'à la bête: ils seront à moi. Je suis l'Eternel. » — Nombres 3: 12, 13, *Darby*.

15 En délivrant Israël de l'Egypte, le Seigneur Dieu racheta la nation entière et la mit à part pour ses saints propos. C'est pourquoi il leur donna un signe distinctif afin d'indiquer qu'ils étaient sa possession particulière: « Vous ne manquerez pas d'observer mes sabbats, car ce sera entre moi et vous, et parmi vos descendants, un signe auquel on connaîtra que je suis l'Eternel qui vous sanctifie. » (Ex. 31: 13) C'est ainsi qu'ils furent séparés de toutes les autres nations et furent considérés comme ne faisant pas partie de ce monde qui se trouve sous la puissance de Satan son prince. — I Jean 5: 19.

16 L'acte de séparation opéré par Jéhovah Dieu envers les Israélites était un fait certain; tout autre était la chose pour ces derniers, ils devaient se conduire en harmonie avec les actes et la volonté divins. C'est pourquoi nous trouvons dans les textes que nous considérons ici, des avis répétés adressés aux Israélites typiques, afin qu'ils agissent dans le sens indiqué. Au mont Sinaï, trois jours avant de leur donner la loi des dix commandements, « l'Eternel dit à Moïse: Va vers le peuple; sanctifie-les aujourd'hui et demain, qu'ils lavent leurs vêtements. Qu'ils soient prêts pour le troisième jour; car le troisième jour l'Eternel descendra, aux yeux de tout le peuple, sur la montagne de Sinaï... Moïse descendit de la montagne vers le peuple; il sanctifia le peuple, et ils lavèrent leurs vêtements. Et il dit au peuple: Soyez prêts dans trois jours; ne vous approchez d'aucune femme [ne vous approchez pas de vos femmes; *Darby*]. » (Ex. 19: 10–15) Ainsi la sanctification du peuple consistait en une purification, afin que chacun puisse avoir une conscience propre, des pensées éloignées de tous les appétits charnels, lorsqu'ils verraient la manifestation de Dieu le troisième jour.

17 Une telle sanctification était une purification de ce qui déplaisait à l'Eternel. Pour cette raison le mot hébreu *qahdásh* est quelquefois utilisé pour signifier simplement la purification ou le nettoiement, comme dans II Samuel (11: 4) où nous lisons: « Elle se purifia de son impureté. » *(Darby)* La sanctification était aussi une préparation en vue du glorieux événement qui allait survenir, selon l'avis qui en avait été donné aux Israélites. C'est pourquoi le mot hébreu est quelquefois employé pour signifier simplement *préparer*. Quand, par exemple, les Israélites se plaignirent dans le désert de n'avoir aucune chair à manger, Dieu ordonna à Moïse de dire aux plaignants: « Sanctifiez-vous pour demain, et vous mangerez de la viande. » (Nomb. 11: 18) La veille où les Israélites devaient, par un miracle de Jéhovah, traverser le Jourdain, Josué, leur nouveau chef visible, dit à tout le peuple: « Sanctifiez-vous, car demain l'Eternel fera des prodiges au milieu de vous. » (Josué 3: 5) Le même commandement leur fut donné après le désastre qu'ils subirent devant la cité d'Aï, par suite de l'acte exécrable de l'égoïste Acan: « Lève-toi, sanctifie le peuple. Tu diras: Sanc-

---

12 Pourquoi le dessein de Jéhovah relatif à la sanctification du septième jour ne faillira-t-il pas?
13 Pourquoi et comment Jéhovah sanctifia-t-il les premiers-nés des Israélites?
14 En vertu de quel échange Jéhovah sanctifia-t-il la tribu de Lévi?
15 Comment Jéhovah sanctifia-t-il la nation entière d'Israël? Quel signe leur en donna-t-il?
16 Etant donné leur sanctification par Dieu, que devaient faire les Israélites? Comment agirent-ils ainsi après leur arrivée au Sinaï?
17, 18 Outre le sens de « sanctifier », quels sont les deux autres significations du mot hébreu **qahdásh**?

tifiez-vous pour demain; car ainsi parle l'Eternel, le Dieu d'Israël: Il y a de l'interdit au milieu de toi, Israël; tu ne pourras résister à tes ennemis, jusqu'à ce que vous ayez ôté l'interdit du milieu de vous. » — Josué 7:13.

[18] En Joël (3:9,10) les nations de la terre sont défiées et invitées à faire ce qu'elles appellent une « guerre sainte » contre les témoins de Dieu: « Proclamez ceci parmi les nations, préparez la guerre [note marginale: Sanctifiez la guerre], réveillez les hommes forts; qu'ils approchent, qu'ils montent, tous les hommes de guerre! De vos socs forgez des épées, et de vos serpes, des javelines. » (*Darby*) Jérémie (6:4 et 51:27,28) commande également: « Préparez le combat contre elle. » « Elevez l'étendard sur la terre; sonnez de la trompette parmi les nations; préparez les nations contre elle!... Préparez contre elle les nations, les rois. » *(Ostervald)* (voir également Mich. 3:5) D'après ces citations, il est clair que *sanctifier,* selon une acception sainte, signifie aussi établir, équiper pour faire le travail que la volonté de Dieu nous assigne.

[19] Le chapitre onze de Lévitique nous montre que la sanctification des Israélites consistait à se séparer du monde et à se conserver purs à l'égard de ses pratiques. Après leur avoir donné une longue liste de choses impures et leur avoir prescrit l'interdiction d'en manger, Jéhovah leur en explique le motif: « Car je suis l'Eternel votre Dieu; vous vous sanctifierez, et vous serez saints, car je suis saint; et vous ne vous rendrez point impurs par tous ces reptiles qui rampent sur la terre. Car je suis l'Eternel, qui vous ai fait monter du pays d'Egypte, pour être votre Dieu, et pour que vous soyez saints; car je suis saint. » (Lév. 11:44, 45) Après les avoir également mis en garde contre l'idolâtrie, le spiritisme et la religion des nations de la terre, Jéhovah ajouta: « Vous vous sanctifierez et vous serez saints, car je suis l'Eternel, votre Dieu. » (Lév. 20:7) Cette œuvre de purification personnelle constituait le moyen qui leur permettait de coopérer avec Dieu dans sa sanctification, en tant que peuple de l'Eternel.

[20] Voici encore une illustration typique relative à l'emploi du mot en question, et montrant l'activité réciproque qui se déroule entre Dieu et ses serviteurs obéissants. Cette illustration a trait aux sacrificateurs spécialement choisis d'Israël. Avant l'inauguration par Dieu de l'alliance de la loi mosaïque, au mont Sinaï, certains hommes étaient établis parmi les Israélites pour remplir l'office de sacrificateurs. Qui étaient ces hommes? Etaient-ils les pères de chaque maison? Etaient-ils des personnages autres que ces pères? Cela ne nous est pas révélé. Cependant, leur contact avec l'Egypte païenne, à peine trois mois auparavant, les avait mis dans une position impure devant l'Eternel Dieu. Aussi le Seigneur dit-il à Moïse: « Que les sacrificateurs qui s'approchent de l'Eternel se sanctifient, de peur que l'Eternel ne se jette sur eux. » « Et Moïse dit à l'Eternel: Le peuple ne pourra pas monter sur la montagne de Sinaï, car tu nous as solennellement avertis, en disant: Mets des bornes autour de la montagne, et sanctifie-la. » (Ex. 19:22, 23, *Darby*) Pour les païens ce serait là une montagne *interdite.* Mais pour Jéhovah, la montagne avait été mise à part, à cette occasion, comme sainte, afin qu'elle ne fût pas touchée ou foulée par ceux que Dieu n'autorisait pas. L'ange de Jéhovah apparut autrefois près de cette montagne, dans le buisson ardent qui se trouvait à cet endroit, lequel fut déclaré saint; aussi avait-il été ordonné alors à Moïse de se déchausser. Pour la circonstance, toute la montagne était considérée comme sainte, le sommet devant être témoin de la manifestation de Dieu à l'occasion de la remise de la loi à Moïse et de l'inauguration de son alliance de la loi avec les Israélites. — Ex. 3:5; Actes 7:33.

[21] Par son alliance de la loi, Jéhovah désigna alors tout spécialement ceux qui seraient, parmi les Israélites, ses sacrificateurs acceptés. En examinant ce point, gardons à l'esprit que Dieu avait déjà sanctifié pour lui la nation entière en la délivrant de l'Egypte; sachons encore que toute la nation lui était consacrée par l'assentiment exprès qu'elle lui avait donné d'observer sa loi et de garder son alliance; retenons enfin que les premiers-nés d'Israël lui étaient spécialement sanctifiés. En établissant l'alliance de la loi, Jéhovah se proposait de se réserver exclusivement une famille d'Israël, à savoir Aaron, ses fils et leurs descendants mâles pour le service de la sacrificature. C'est ainsi que Jéhovah parla de leur sanctification: « Et toi, fais approcher de toi Aaron, ton frère, et ses fils avec lui, d'entre les enfants d'Israël, pour m'exercer la sacrificature: savoir, Aaron, et Nadab, Abihu, Eléazar et Ithamar, fils d'Aaron. Et tu feras à Aaron, ton frère, de saints vêtements... pour le sanctifier [*qahdásh*], afin qu'il m'exerce la sacrificature. Tu feras aussi aux enfants d'Aaron des chemises... et tu en revêtiras Aaron, ton frère, et ses fils avec lui; tu les oindras, tu les consacreras [*mahléh*] et tu les sanctifieras [*qahdásh*]; puis ils m'exerceront la sacrificature. » — Exode 28:1-3, 40, 41, *Martin.*

[22] Ils furent alors consacrés ou sanctifiés avec des sacrifices convenables, selon des séries d'actes symboliques: « Et c'est ici ce que tu feras pour eux, afin de les sanctifier [*qahdásh*] pour exercer la sacrificature devant moi. Prends un jeune taureau et deux béliers sans défaut, et du pain sans levain, ...pour les consacrer et les sanctifier [*qahdásh*]; mais nul étranger [celui qui n'est pas Lévite] n'en mangera , car elles sont saintes. » (Ex. 29:1, 2, 33, *Darby*) Cette procédure typique illustrait ou préfigurait la véritable sanctification du Souverain Sacrificateur éternel de Jéhovah, Jésus-Christ, et aussi celle de ses sacrificateurs associés, placés sous lui, à savoir ceux qui suivent les traces de Christ et que Dieu a oints pour être membres du corps de Christ. Il est écrit pour ces chrétiens: « C'est pour-

---

19 Comment le sens de la sanctification fut-il indiqué aux Israélites, pour ce qui touchait la nourriture et les pratiques religieuses des nations?

20 Comment, au Sinaï, l'action réciproque entre Dieu et ses serviteurs nous est-elle exposée pour ce qui est des premiers sacrificateurs des Israélites?

21 a) Quels sont, en Israël, ceux dont nous avons déjà noté la sanctification?
b) Comment Dieu sanctifia-t-il alors tout spécialement les mâles de la famille d'Aaron?

22 Suivant quelle procédure les Lévites furent-ils sanctifiés? Qu'est-il illustré par là?

quoi, frères saints, qui avez part à la vocation céleste, considérez l'apôtre et le souverain sacrificateur de la foi que nous professons; ...mais Christ l'est [fidèle] comme Fils sur sa maison [de Dieu]; et sa maison, c'est nous, pourvu que nous retenions jusqu'à la fin la ferme confiance et l'espérance dont nous nous glorifions. » — Héb. 3: 1, 6.

Réalités sacrées

23 Toutes les choses que nous venons de voir en relation avec la loi mosaïque étaient des types et des ombres des réalités à venir et d'un ordre plus grand. Une telle loi, avec sa prêtrise composée d'hommes imparfaits, avec ses sacrifices dont la nature était inférieure à celle de l'homme, ne pouvait conduire à des conditions parfaites et à la libération réelle du péché. C'est pour cela que l'apôtre Paul écrivit: « En effet, la loi, qui possède une ombre des biens à venir, et non l'exacte représentation des choses, ne peut jamais, par les mêmes sacrifices qu'on offre perpétuellement chaque année, amener les assistants à la perfection. Autrement, n'aurait-on pas cessé de les offrir, parce que ceux qui rendent ce culte, étant une fois purifiés, n'auraient plus eu aucune conscience de leurs péchés? Mais Christ est venu comme souverain sacrificateur des biens à venir; il a traversé le tabernacle plus grand et plus parfait [le ciel lui-même], qui n'est pas construit de main d'homme, c'est-à-dire, qui n'est pas de cette création; et il est entré une fois pour toutes dans le lieu très saint, non avec le sang des boucs et des veaux, mais avec son propre sang, ayant obtenu une rédemption éternelle. »

24 Utilisant alors le mot *sanctifier* dans le sens de purifier ou nettoyer du péché aux yeux de Dieu, l'apôtre continue: « Car si le sang des taureaux et des boucs, et la cendre d'une vache, répandue sur ceux qui sont souillés, sanctifient [de manière figurative] et procurent la pureté de la chair [des Israélites], combien plus le sang de Christ, qui, par un esprit éternel, s'est offert lui-même sans tâche à Dieu, purifiera-t-il votre conscience des œuvres mortes, afin que vous serviez le Dieu vivant! » (Héb. 10: 1, 2; 9: 11–14) Le sang de ces anciens sacrifices d'animaux ne pouvait pas sanctifier effectivement, vu qu'il ne pouvait effacer devant Dieu le péché de l'homme. Mais si Dieu ordonna dans la loi mosaïque que des veaux, des bœufs et des boucs fussent offerts, c'est parce qu'ils étaient un type ou une figure prophétique de Jésus-Christ qui offrit dans le ciel même, à Jéhovah Dieu, la valeur de son parfait sacrifice humain.

25 Le sang de Christ représente la valeur de sa vie humaine parfaite, et par lui, la personne croyant en Christ est lavée de son état de péché. Ce sang sanctifie donc réellement la chair du croyant qui se trouve purifié. Etant justifié également de ses péchés par Dieu, il se trouve dans la chair dans un état de pureté qui le rend apte à être sacrifié avec Jésus-Christ comme l'un de ses sous-sacrificateurs. C'est à de telles personnes qu'il est écrit: « Beaucoup plutôt donc, ayant été maintenant justifiés par son sang, serons-nous sauvés de la colère par lui. » (Rom. 5: 9, *Darby*) Auparavant ils avaient conscience de commettre des « œuvres de mort » ou les œuvres de ceux qui sont condamnés à la mort. Mais maintenant, par le sang de Christ, ils sont justifiés du péché, sanctifiés ou mis à part pour le service du Dieu vivant.

26 Ces justifiés ont maintenant le privilège de servir comme sacrificateurs sous Jésus-Christ, le Souverain Sacrificateur, et d'offrir à Dieu des sacrifices de louange, en agissant comme témoins et publicateurs de son royaume. Ils doivent suivre les traces de Christ et, à son exemple, souffrir et endurer l'opprobre de ce monde. Il est écrit à propos des privilèges qui leur sont offerts grâce au sang sanctifiant de Christ: « Car [sous la loi mosaïque] les corps des animaux dont le sang est porté, pour le péché, dans les lieux saints, par le souverain sacrificateur, sont brûlés hors du camp. C'est pourquoi aussi Jésus, afin qu'il sanctifiât le peuple par son propre sang, a souffert hors de la porte. Ainsi donc, sortons vers lui hors du camp, portant son opprobre; car nous n'avons pas ici de cité permanente, mais nous recherchons celle [la Jérusalem céleste] qui est à venir. Offrons donc, par lui, sans cesse à Dieu un sacrifice de louanges, c'est-à-dire le fruit des lèvres qui confessent son nom. » — Héb. 13: 11–15, *Darby*.

27 Le sang sanctifiant de Christ est ainsi une chose qui doit être regardée continuellement comme la plus précieuse et la plus rare, parce que c'est par lui que le croyant peut venir régulièrement à Dieu confesser ses péchés, être purifié et être pardonné. « Le sang de Jésus son Fils nous purifie de tout péché. » (I Jean 1: 7) Si un croyant perdant la foi, rejetait ce Fils de Dieu ou niait le pouvoir sanctifiant de son sang, aucun sacrifice ne lui resterait alors pour le pardon de ses péchés. La destruction, châtiment de ceux qui se rebellent volontairement contre Dieu, l'atteindrait. « Celui qui a violé la loi de Moïse meurt sans miséricorde, sur la déposition de deux ou trois témoins; de quel pire châtiment pensez-vous que sera jugé digne celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, qui aura tenu pour profane le sang de l'alliance [le sang de Christ qui valide la nouvelle alliance de Dieu], par lequel il a été sanctifié, et qui aura outragé l'Esprit de la grâce? » La grâce et la miséricorde du grand Esprit Jéhovah cessent envers celui qui pèche volontairement, et la vengeance divine qui s'abat sur tous ceux qui se tournent vers le diable, le punira d'une destruction éternelle. — Héb. 10: 26–30.

Saints véritables

28 Tous les fidèles qui sont sanctifiés par le « sang de l'alliance » sont les saints de Dieu, car le terme *saint* s'applique à celui *qui est sanctifié*. Seul Dieu

---

23 Quels sont les faits se trouvant en relation avec la loi mosaïque? Quelle est la preuve apportée que ces faits n'étaient rien d'autre que des types?
24 De quelle manière les sacrifices de la loi mosaïque sanctifiaient-ils? Pourquoi Dieu les ordonna-t-il?
25 Comment le sang de Christ sanctifie-t-il?
26 Quel est le privilège de service de ceux qui sont maintenant sanctifiés? Que doivent-ils endurer?
27 Pourquoi le sang sanctifiant de Christ doit-il être considéré comme la plus rare et la plus précieuse des choses? Qu'arrive-t-il à celui qui n'apprécie plus la valeur de ce sang?

peut rendre saint, parce que c'est lui qui sanctifie par Jésus-Christ ou en Jésus-Christ. Cela signifie que Dieu seul peut purifier une créature du péché, la séparer du monde et l'établir pour faire les œuvres justes du royaume de Dieu. Le fait que des chefs religieux prétendent béatifier, canoniser et incitent à adorer et à prier des personnages religieux décédés, constitue de leur part un blasphème et une fraude présomptueuse. Les religionistes qui adorent ces « saints » de la religion et leur adressent leurs prières pour qu'ils intercèdent auprès de Christ en leur faveur, se trompent grossièrement et, par surcroît, sont désapprouvés de Jéhovah Dieu et de son Christ. Les vrais saints ou personnes sanctifiées constituent « l'Eglise de Dieu » dont Christ est la Tête. L'apôtre Paul n'envisageait certainement pas la *canonisation* des saints lorsqu'il écrivit ce qui suit à ses frères chrétiens grecs: « à l'Eglise [à l'assemblée, *Darby*] de Dieu qui est à Corinthe, à ceux qui ont été sanctifiés en Jésus-Christ, appelés à être saints, et à tous ceux qui invoquent en quelque lieu que ce soit le nom de notre Seigneur Jésus-Christ, leur Seigneur et le nôtre: que la grâce et la paix vous soient données de la part de Dieu notre Père et du Seigneur Jésus-Christ! » — I Cor. 1: 2, 3.

29 A propos du rôle que remplit Jésus-Christ dans la sanctification de ceux qui sont « appelés à être saints », nous lisons en Hébreux (10: 5–14, *Darby*): « C'est pourquoi, en entrant dans le monde, il [Jésus] dit: « *Tu n'as pas voulu de sacrifice ni d'offrande, mais tu m'as formé un corps. Tu n'as pas pris plaisir aux holocaustes ni aux sacrifices pour le péché.* » Pour quelle raison? Parce que ces sacrifices d'animaux offerts sous la loi de Moïse n'avaient pas une valeur et une puissance suffisantes pour ôter les péchés des hommes et purifier les pécheurs. Que dit alors Jésus à Dieu? « Alors j'ai dit: *Voici, je viens, — il est écrit de moi dans le rouleau du livre — pour faire, ô Dieu, ta volonté.* » Notons maintenant les commentaires que donne l'apôtre Paul concernant les paroles et les actes de Jésus: « Ayant dit plus haut: « *Tu n'as pas voulu de sacrifices, ni d'offrandes, ni d'holocaustes, ni de sacrifices pour le péché, et tu n'y a pas pris plaisir* » — lesquels sont offerts selon la loi, — alors il dit: « *Voici, je viens pour faire ta volonté.* » Il ôte le premier [les premières choses de l'alliance de la loi] afin d'établir le second [les choses parfaites de la nouvelle alliance]. C'est par cette volonté [de Dieu telle qu'elle fut faite par Jésus-Christ] que nous avons été sanctifiés, par l'offrande du corps de Jésus-Christ faite une fois pour toutes. » Le sacrifice humain de Christ, étant une rançon parfaite et aboutissant à des résultats parfaits, il n'était pas nécessaire qu'il fût offert plus d'une fois.

30 Montrant ensuite la différence existant entre le souverain sacrificateur d'Israël avec ses sacrifices répétés, et le véritable Souverain Sacrificateur, « l'homme Jésus-Christ », avec son seul sacrifice, l'apôtre ajoute alors: « Et tout sacrificateur [Juif] se tient debout chaque jour, faisant le service et offrant souvent les mêmes sacrifices qui ne peuvent jamais ôter les péchés; mais celui-ci [Jésus-Christ], ayant offert un seul sacrifice pour les péchés, s'est assis à perpétuité à la droite de Dieu, attendant désormais « jusqu'à ce que ses ennemis soient mis pour marchepied de ses pieds » [soient devenus son marchepied; *Segond*]. Car, par une seule offrande, il a rendu parfaits à perpétuité ceux qui sont sanctifiés. » Ayant ainsi accompli pour de bon la sanctification des croyants de leurs péchés, il n'était pas nécessaire que Jésus-Christ demeure dans la chair ici-bas, afin de répéter son sacrifice, mais il pouvait monter au ciel et y présenter la valeur de son sacrifice humain.

31 En outre, puisqu'un seul sacrifice suffisait pour la parfaite justification des péchés des croyants consacrés à Dieu, point n'était nécessaire que Jésus descendît sans cesse du ciel, pendant les dix-neuf siècles écoulés, afin de s'offrir chaque fois dans le soi-disant « sacrifice de la messe », comme le proclame la catholicité romaine. Jésus pouvait demeurer dans le ciel, assis à la droite de son Père, et attendre le moment fixé où ses ennemis deviendraient son marchepied royal. Ce temps marqué échut en 1914, date à laquelle prirent fin « les temps des Gentils ». C'est alors que Jéhovah installa sur son trône et sur son marchepied, son Sacrificateur royal, l'autorisa à faire « la guerre dans le ciel » et à précipiter du ciel, sur la terre, Satan et ses démons. Jéhovah dit: « Le ciel est mon trône, et la terre mon marchepied. » (Es. 66: 1) Vu que Christ est assis sur le trône à la droite de Jéhovah, la terre est devenue également le marchepied de Christ, où se trouvent maintenant tous ses ennemis, en attendant la destruction d'Armaguédon. — Voir Psaume 110: 1–6.

Rôle joué par la vérité

32 Il y a dix-neuf siècles Jésus descendit du ciel sur la terre et devint homme afin de rendre témoignage à la vérité concernant Jéhovah et son royaume. Jésus fut l'Agent ou le Serviteur de Dieu pour faire connaître à l'humanité, la grâce ou la faveur divine. « Car la loi a été donnée par Moïse, la grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ. » (Jean 1: 17) Parmi les myriades de saintes créatures de l'organisation universelle et céleste de Jéhovah, Dieu choisit, mit à part son Fils unique et l'envoya sur la terre, où il vécut et mourut pour la vérité, justifiant le nom de son Père. Ainsi qu'il est dit fort justement, Jéhovah sanctifia son Fils pour ce saint service. Jésus-Christ, dans l'accomplissement de ce service, était en parfaite unité avec son Père; jamais cette unité ne subit la moindre altération, soit par une rébellion, soit lorsqu'il eut à subir la persécution, l'opprobre et la mort sur le bois. Les Juifs religieux voulurent lapider Jésus parce qu'il avait dit: « Moi et le Père nous sommes un. » Jésus se référant à la

---

28 Qui sont les saints véritables? Comment l'apôtre Paul s'adresse-t-il à ceux de Corinthe?
29 En Hébreux (10: 5–10), comment Paul montre-t-il le rôle joué par Christ dans la sanctification de ceux qui sont « appelés à être saints »?
30 En quoi Jésus diffère-t-il du souverain sacrificateur juif? Pourquoi pouvait-il quitter la terre et monter au ciel?
31 Pourquoi Jésus-Christ, en qualité de Souverain Sacrificateur, pouvait-il demeurer à la droite de Dieu en attendant la chute de ses ennemis? Quand se situe ce tout dernier événement?
32 Comment Jéhovah Dieu a-t-il sanctifié Jésus-Christ? Pourquoi n'était-il pas blasphématoire de la part de Jésus de se dire le Fils de Dieu?

Parole de Dieu, leur cita le Psaume 82, celui-ci se rapportant aux hommes puissants qui abusent de leur pouvoir et de leur influence et montrent qu'ils ne sont pas sanctifiés. « Jésus leur répondit: N'est-il pas écrit dans votre loi [au Psaume 82]: J'ai dit: *Vous êtes des dieux?* Si elle a appelé dieux ceux à qui la parole de Dieu a été adressée, et si l'Ecriture ne peut être anéantie, celui que le Père a sanctifié et envoyé dans le monde, vous lui dites: Tu blasphèmes! Et cela parce que j'ai dit: Je suis le Fils de Dieu. » — Jean 10: 30-36.

[33] Jésus montrait ainsi que la sanctification procède de Jéhovah Dieu, le Père, par le fait qu'il mit à part son Fils unique à qui il confia une mission spéciale sur cette terre, lui donnant la parole de vérité, afin qu'il la fît connaître à l'humanité.

[34] La sanctification des créatures humaines ne peut s'accomplir sans la vérité, et la vérité qui sanctifie se trouve dans la Parole de Dieu. Au temps de Jésus, les saintes Ecritures ne comprenaient que les livres allant de la Genèse à Malachie. Ces livres étaient écrits pour la plupart en hébreu et une faible partie en chaldéen ou syriaque. La vérité que Jésus enseigna fut transmise plus tard, principalement en grec, par les apôtres et leurs compagnons. Elle constitua les nouvelles Ecritures allant de Matthieu à l'Apocalypse. Dans la dernière prière que Jésus adressa à Dieu en présence de ses disciples, il déclara: « Je ne te prie pas de les ôter du monde, mais de les préserver du mal [du malin]. Ils ne sont pas du monde, comme je ne suis pas du monde. Sanctifie-les par ta vérité: ta parole est la vérité. Comme tu m'as envoyé dans le monde, je les ai aussi envoyés dans le monde. Et je me sanctifie moi-même pour eux, afin qu'eux aussi soient sanctifiés par la vérité. » — Jean 17: 15-19.

[35] Jésus pria Dieu pour que la sanctification s'opère par le pouvoir de sa vérité. Cela signifiait que Dieu purifierait leur esprit et leur vie des erreurs et des pratiques religieuses. Il les séparerait du monde, les préparerait et les équiperait de plus en plus pour son service par le moyen de la vérité. C'est cette vérité qui expose les mensonges et les erreurs de ce monde et de sa religion; c'est elle qui montre que le monde constitue l'organisation du diable, dont nous devons nous garder si nous voulons vraiment adorer et servir Dieu.

[36] Afin que ses apôtres et tous ceux qui suivent ses traces, puissent être ainsi sanctifiés par la vérité, Jésus déclara qu'il se sanctifiait lui-même. Cette sanctification consistait de la part de Jésus à accomplir sa propre mission en coopération avec Dieu, son Père. Jésus se sanctifia en répondant à l'invitation de Dieu, en se préservant de ce monde et en demeurant séparé à tous points de vue des pécheurs. Il se mit à part afin d'être le canal ou messager propre à être utilisé par Dieu pour donner à ses disciples la vérité dont ils avaient besoin. Il étudia, pria, prépara et prêcha la vérité et rien d'autre que la vérité concernant Jéhovah Dieu et son royaume. Jésus leur donna également un exemple fidèle de ce que signifie être sanctifié à Dieu, et par cet exemple, aussi bien que par sa parole, il les aida en ce sens. Etant donné le rôle important et indispensable que Jésus-Christ remplit en notre faveur, et étant donné également que c'est de Dieu que toutes ces choses proviennent, les chrétiens sanctifiés tiendront compte de ce qui est écrit dans la première épître aux Corinthiens (1: 30, 31): « Or, c'est par *lui* que vous êtes en Jésus-Christ, lequel, de par Dieu, a été fait pour nous sagesse, justice et *sanctification* et rédemption, afin, comme il est écrit, que celui qui se glorifie se glorifie dans le Seigneur. »

[37] En vertu de cette coopération à laquelle Dieu le Père fait participer son Fils, Jésus-Christ est ainsi un sanctificateur inférieur à Dieu. Dieu adopte comme ses fils tous ceux que Jésus a sanctifiés par le sang de son sacrifice et par la prédication de la vérité; c'est de cette manière qu'ils deviennent les frères du principal Fils, Jésus-Christ. Afin de prouver que tous ces fils de Dieu sont appelés à la gloire céleste du royaume de Dieu, l'apôtre dit de Jésus, le Prince de leur salut: « Car celui qui sanctifie et ceux qui sont sanctifiés sont tous issus d'un seul [Dieu le Père]. C'est pourquoi il [Jésus] n'a pas honte de les appeler frères, lorsqu'il dit: J'annoncerai ton nom [Jéhovah] à mes frères, je te célébrerai au milieu de l'assemblée. » (Héb. 2: 11, 12) C'est parce que la miséricordieuse Parole de Dieu était nécessaire à leur édification et au maintien de leur pureté à l'égard du monde et qu'elle devait les conduire sur la voie qui mène à l'héritage du royaume, que l'apôtre déclara à ses frères en Christ lors de ses adieux: « Et maintenant je vous recommande à Dieu, et à la parole de sa grâce, qui [la parole] a la puissance d'édifier et de vous donner un héritage avec tous les sanctifiés. » — Actes 20: 32, *Darby*.

[38] Il est nécessaire, si nous voulons garder vivante notre espérance, non seulement de croire en cette Parole, mais encore de la prêcher, de l'annoncer aux autres, leur donnant à connaître le seul espoir de vie et de salut. En agissant ainsi nous ne craindrons ni les hommes ni les souffrances dont ils nous menacent, car nos cœurs aiment Dieu et son Christ, les seuls que nous devons craindre. Nous devons, dans nos cœurs, mettre à part et considérer comme saints Jéhovah Dieu et Jésus-Christ. Nous devons leur obéir, exalter leurs louanges, sans égard aux souffrances que cette attitude apportera. Citons ici les paroles de l'apôtre Pierre: « Mais sanctifiez dans vos cœurs le Seigneur, votre Dieu, et soyez toujours prêts à répondre pour votre défense avec douceur et respect [de Dieu] à tous ceux qui vous demanderont raison de l'espérance que vous avez. » *(Ostervald)* Ou d'après la version *Segond:* « Mais sanctifiez dans vos cœurs Christ le Seigneur, étant toujours prêts à vous défendre, avec douceur et respect, devant quiconque vous demande raison de l'espérance qui est en vous. » — I Pi. 3: 15.

---

33 Comment Jésus montra-t-il que la sanctification procède de Dieu?
34 Selon la prière de Jésus en Jean, chapitre 17, quel facteur est encore indispensable à la sanctification? Où le trouve-t-on?
35 Comment Dieu sanctifie-t-il par la vérité de sa Parole?
36 Comment Jésus se sanctifia-t-il pour eux? Qu'a-t-il été fait pour eux par Dieu?
37 a) Comment Jésus est-il un sanctificateur, et pour qui?
b) A qui ceux qui sont sanctifiés sont-ils recommandés pour leur édification?
38 Afin de nous préserver de la crainte, qui devons-nous sanctifier dans nos cœurs, et comment?

La foi et l'esprit

[39] Il existe un facteur qui doit agir et qui doit provenir de celui qui sera saint pour Dieu; ce facteur c'est la foi. Le fondement de la foi est, cela va sans dire, la connaissance; quant à la connaissance, elle doit provenir de la Parole de Dieu. C'est ainsi qu'il est écrit: « La foi vient donc de ce qu'on entend; et ce qu'on entend, vient de la parole de Dieu. » (Rom. 10: 17, *Ostervald)* Les Juifs qui, après avoir entendu, crurent à la Parole de Dieu, telle qu'elle leur fut relatée et prêchée par Jésus, ne furent pas assez nombreux pour constituer à eux seuls la classe du Royaume, et c'est ainsi qu'un reste seulement de Juifs naturels fut sanctifié. Pour que des non-Juifs ou Gentils deviennent membres de la « sainte nation » de Dieu, il était nécessaire qu'ils connaissent ce qui a trait au royaume de Dieu et à l'opportunité qu'ils avaient d'y entrer, et qu'ensuite ils aient foi en la Parole de Dieu ainsi rapportée. Ce n'est qu'en suivant cette voie qu'ils pouvaient commencer à être mis à part pour le Royaume et son service.

[40] L'apôtre Paul fut un de ceux qui furent envoyés vers les Gentils afin qu'ils puissent entendre et ensuite exercer leur foi. C'est afin de montrer avec force l'importance qu'il y avait d'éclairer les Gentils par la Parole de Dieu pour qu'ils soient à même de prouver leur foi en se consacrant à Dieu, que Jésus-Christ dit à Paul, le ministre de l'évangile: « Je t'ai choisi du milieu de ce peuple et du milieu des païens [des Gentils], vers qui je t'envoie, afin que tu leur ouvres les yeux, pour qu'ils passent des ténèbres à la lumière et de la puissance de Satan à Dieu, pour qu'ils reçoivent, par la foi en moi, le pardon des péchés et l'héritage avec les sanctifiés.» (Actes 26:17, 18) La lumière éclatante de la Parole de Dieu eut pour effet de sortir les croyants Gentils des ténèbres de l'organisation contrôlée par Satan, pour les conduire à Jéhovah Dieu. Leur foi dans le sang de Christ eut ensuite pour effet de les purifier, de les laver de leurs péchés, par le pardon de Dieu, afin qu'ils puissent être acceptés par lui. Ils devinrent une partie de l'Eglise qui est « sanctifiée par l'offrande du corps de Jésus-Christ [faite] une fois pour toutes ». Pour que la sanctification suive son cours, ils durent garder la foi en Dieu, en Christ et en la Parole divine.

[41] Il existe un autre facteur qui contribue au développement de la sanctification, que le chrétien ne peut fournir. Ce facteur est l'esprit, c'est-à-dire la force agissante de Dieu, qu'il accorde par Jésus-Christ. Provenant de Dieu et agissant toujours en vue de ce qui est droit et pur, il est appelé « l'esprit de sainteté ». Cet esprit ou force agissante de sainteté vint sur Jésus après son baptême dans le Jourdain. Cet esprit fut aussi la force agissante qui le ressuscita. Jésus fut ainsi déclaré Fils approuvé et oint de Dieu: « ... et déclaré Fils de Dieu avec puissance, selon l'esprit de sainteté, par sa résurrection d'entre les morts. » (Rom. 1: 4) La puissance de Jésus, le Fils de Dieu, provenait de l'esprit dont il avait été oint. (Actes 10: 38) C'est lui qui guida Jésus dans l'accomplissement du service divin jusqu'à sa mort sacrificatoire et qui, le troisième jour, le ressuscita miraculeusement à la vie immortelle et incorruptible. Cet esprit le mit à part pour le Royaume de Dieu et pour l'œuvre rédemptrice, en qualité de Souverain Sacrificateur de Jéhovah.

[42] Au temps des douze apôtres, les dons miraculeux et variés du saint esprit n'étaient accordés qu'en leur présence ou par l'imposition des mains à laquelle ils soumettaient les croyants baptisés. Cet esprit saint, avec ses dons de toutes sortes, agissait comme une force dans la vie des croyants et neutralisait l'esprit de ce monde. Se référant au pouvoir sanctifiant de cet esprit saint qui est de Dieu et vient par Christ, l'apôtre Paul dit à propos de son œuvre accomplie parmi les Gentils: « ... pour être ministre de Jésus-Christ parmi les gentils, exerçant les saintes fonctions de l'évangile de Dieu, afin que l'oblation [ou sacrifice] des gentils lui soit agréable, étant sanctifiée par le saint esprit. » (Rom. 15: 16, *Ostervald*) Leur sanctification à Dieu et à son Royaume ne pouvait progresser que s'ils recevaient et étaient engendrés par cet esprit à l'espérance céleste comme fils spirituels de Dieu, et s'ils le laissaient agir en eux en s'opposant à l'influence de ce monde. L'esprit devait les distinguer comme saints pour Dieu.

[43] Par l'effusion de l'esprit sur ceux qu'il accepte et appelle au Royaume céleste, Dieu montre qu'il les a choisis et mis à part comme héritiers de ce Royaume avec Christ. Une telle destinée a son origine dans leur foi en la vérité. Ceux qui ne croient pas en la vérité sont condamnés, et Dieu permet qu'en ce jour ils soient le jouet d'une grande illusion. C'est parce qu'il existe une différence entre la destinée de ces hommes et celle des croyants sanctifiés par l'esprit de Dieu, que l'apôtre a dit: « Pour nous, frères bien-aimés du Seigneur, nous devons à votre sujet rendre continuellement grâces à Dieu, parce que Dieu vous a choisis dès le commencement pour le salut, par la sanctification de l'esprit et par la foi en la vérité. C'est à quoi il vous a appelés par notre Evangile [prédication], pour que vous possédiez la gloire de notre Seigneur Jésus-Christ. » — II Thess. 2: 13, 14.

Quelle est, maintenant, la volonté divine?

[44] De nos jours, alors que le « royaume de Dieu est à la porte » et que les nations qui s'assemblent pour la destruction à Armaguédon, se trouvent en face de la fin de ce monde, la volonté de Dieu concernant les chrétiens actuels est très claire. La religion organisée commet l'adultère ou la fornication spirituelle par

---

39 Quel est le facteur qui doit exister chez celui qui désire être sanctifié? Sur quoi ce facteur est-il fondé?

40 a) Que démontra Jésus à Paul?
b) De quelle manière le croyant est-il sanctifié par la foi en Jésus-Christ?

41 Quel est l'autre facteur nécessaire à la sanctification mais que le chrétien ne peut fournir? Comment Jésus fut-il déclaré Fils de Dieu selon ce facteur?

42 a) Comment, du temps des apôtres, les dons de l'esprit étaient-ils accordés?
b) Comment les croyants étaient-ils sanctifiés par cet esprit?

43 Comment sont choisis ceux qui sont destinés au salut par la sanctification de l'esprit et par la foi en la vérité?

44 Pourquoi les chrétiens ne peuvent-ils pas imiter la religion organisée dans ses relations avec ce monde?

le fait qu'elle entretient des relations amicales et s'unit avec ce monde. Elle est impropre, impure et n'est pas sainte aux yeux de Dieu. Nous qui sommes séparés du monde, nous ne pouvons imiter la religion et commettre une quelconque impureté extérieure ou intérieure. En I Thessaloniciens (4: 3–8) nous lisons: « Ce que Dieu veut, c'est votre sanctification; c'est que vous vous absteniez de l'impudicité; c'est que chacun de vous sache posséder son corps dans la sainteté et l'honnêteté, sans vous livrer à une convoitise passionnée, comme font les païens qui ne connaissent pas Dieu; c'est que personne n'use envers son frère de fraude et de cupidité dans les affaires, parce que le Seigneur tire vengeance de toutes ces choses, comme nous vous l'avons déjà dit et attesté. Car Dieu ne nous a pas appelés à l'impureté, mais à la sanctification. Celui donc qui rejette ces préceptes ne rejette pas un homme [Paul], mais Dieu, qui vous a aussi donné son saint esprit. » *(Segond)* Cet esprit est une force qui agit pour sanctifier.

45 Il importe que nous rejetions toute impureté si nous ne voulons pas que le pouvoir sanctifiant que Dieu nous accorde par sa Parole et son esprit cesse son œuvre en nous et n'achève entièrement notre sanctification. Prenons donc à cœur le conseil positif de l'apôtre: « Eprouvez toutes choses; retenez ce qui est bon. Abstenez-vous de toute forme de mal. Or le Dieu de paix lui-même vous sanctifie entièrement; et que votre esprit, et votre âme, et votre corps [en tant qu'Eglise] tout entiers, soient conservés sans reproche en la venue de notre seigneur Jésus-Christ. Celui qui vous appelle est fidèle, qui aussi le fera [c'est-à-dire, ce pour quoi j'ai prié pour vous à Dieu]. » — I Thess. 5: 21–24, *Darby*.

46 Une certaine responsabilité nous incombe si nous voulons maintenir notre sanctification à l'égard de Dieu et si nous désirons être continuellement des vases utiles à son service, et mis à part pour le travail honorable de sa maison ou organisation. A l'époque finale de ce monde, alors que la majorité des hommes, rejetant le Royaume, se souille en acceptant les projets humains destinés à assurer le salut, la paix et la prospérité, il importe de nous garder de la religion, de la politique pervertie, du culte aux dieux de Mammon, et de mépriser, à l'instar de ce monde, la souveraineté universelle de Jéhovah: « Si donc quelqu'un se conserve pur, en s'abstenant de ces choses, il sera un vase d'honneur, sanctifié, utile à son maître, propre à toute bonne œuvre. Fuis les passions de la jeunesse, et recherche la justice, la foi, la charité, la paix, avec ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur. » (II Tim. 2: 21, 22) Le résultat joyeux sera la vie éternelle dans le monde nouveau de la justice.

47 Quel avantage pourrions-nous retirer si nous mettions nos membres au service de ce monde qui périt? Aucun; mais nous irions à la mort avec lui: « Mettez vos membres au service de la justice, pour votre sanctification. Mais maintenant, affranchis du péché et devenus les esclaves de Dieu, vous avez pour fruit la sanctification et pour fin la vie éternelle. Car le salaire du péché, c'est la mort; mais le don de Dieu, c'est la vie éternelle en Jésus-Christ, notre Seigneur. » — Rom. 6: 19, 22, 23, *Version Synodale.*

48 Ce monde troublé n'est pas en paix avec Dieu, au contraire, il est en inimitié mortelle avec lui. Il se prépare pour le combat définitif contre Dieu à Armaguédon. Faire la paix avec ce monde, signifierait que nous sommes devenus l'ennemi de Jéhovah Dieu et de son Roi Jésus-Christ. Si, d'un autre côté, nous voulons voir la gloire éternelle de Dieu dans le monde nouveau, nous chercherons à maintenir notre paix avec lui, en nous séparant de ce monde, et en nous plaçant complètement du côté de l'universelle souveraineté de Jéhovah, c'est-à-dire du côté de son Royaume. Nous aurons à subir des persécutions de la part du monde, lesquelles seront permises par Dieu afin que nous nous séparions de ce monde et que nous recherchions la véritable sainteté. Nous devons rechercher la paix avec ceux qui sont consacrés à Dieu et avec tous les « hommes de bonne volonté ». C'est l'avertissement qui nous est donné par sa Parole: « Recherchez la paix avec tous, et la sanctification, sans laquelle personne ne verra le Seigneur. » (Héb. 12: 14) Que l'œuvre de sanctification s'achève parmi son peuple consacré et libère leur cœur de toute racine d'amertume.

49 Les hommes de bonne volonté qui, actuellement, espèrent vivre éternellement sur la terre, ne sont pas les sanctifiés ou les « saints » mis à part pour le Royaume des cieux. Cependant, ils peuvent montrer leur bonne volonté et jouir de la faveur divine, en se consacrant à Dieu par Jésus-Christ, leur Roi. Ils doivent se séparer de ce monde et démontrer leur fidélité au Royaume de Dieu administré par Christ. Pour cela, ils doivent étudier la divine et sanctifiante Parole de vérité, avoir foi en elle, la pratiquer et la proclamer aux autres. En plus de l'étude de la Parole purificatrice de Dieu, ils devront demander à Jéhovah qu'il les remplisse de son esprit. Cela les gardera de ce monde et les préparera pour la vie éternelle dans le monde nouveau.

---

45 Quelle sera pour les chrétiens impurs la chose qui restera inachevée, s'ils ne fuient pas le mal?
46 Comme quoi les chrétiens peuvent-ils être employés s'ils se gardent purs?
47 En agissant de telle manière qu'il en résulte la sanctification, quelle sera alors la récompense du chrétien?
48 a) Avec qui devons-nous rechercher la paix?
b) Pourquoi la sanctification des membres du corps de Christ doit-elle continuer, accompagnée de souffrances?
49 Que doivent faire maintenant les hommes de bonne volonté?

Extrait de l'Annuaire 1946

Slovaquie

Nos frères et sœurs en Slovaquie n'ont pas été exposés à des épreuves et des souffrances aussi cruelles, car les bras de la Gestapo n'étaient pas assez longs pour atteindre leur pays. Pour cette raison, les groupes du peuple de Dieu restèrent toujours organisés. Et bien que « La Tour de Garde » et les brochures fissent défaut, les proclamateurs se rendaient, la Bible en mains, de maison en maison, à la recherche des « autres brebis » du Seigneur. Ils prêtaient aux gens des brochures qu'ils reprenaient lors de visites complémentaires. Leurs efforts n'étaient pas infructueux; les groupes s'accroissaient à la grande joie de tous les hommes droits.

Quoique l'activité de témoignage fût assez importante en Tchécoslovaquie au cours de l'exercice écoulé, nous ne possédons pas de rapports détaillés, car la plupart des frères et sœurs étaient dispersés et abandonnés à eux-mêmes. Les groupes ont cependant été réorganisés pour le service et maintenant, les rapports seront établis normalement.

Hongrie

La Hongrie n'a eu que des communications très lentes avec tous les bureaux de la Société; finalement, notre frère de ce pays put entreprendre le voyage à Prague en Tchécoslovaquie, où il se rendit à notre bureau et c'est ainsi que son rapport nous parvint. Les frères en Hongrie étaient très désireux d'avoir des nouvelles de la Société, et maintenant, on a pu leur envoyer des informations à Budapest. Ces premières communications nous ont appris que les frères de Hongrie ont été traités cruellement depuis 1940. D'après nos renseignements, 16 frères ont été exécutés pour avoir refusé de servir par motif de conscience.

Des centaines de frères ont souffert dans des camps de concentration pendant de longues années. En 1942, presque tous les frères furent arrêtés et, après avoir subi de nombreuses tortures, condamnés aux travaux forcés pour une durée allant de 2 ans jusqu'à perpétuité. Dans les prisons et les camps de travail, ils passèrent par de rudes épreuves. En plus des seize qui furent exécutés, vingt-six frères moururent des suites de mauvais traitements. D'autres ne sont pas encore rentrés à la maison jusqu'ici. Notre frère rapporte que ceux qui sont revenus, ont fait de dures expériences, qui étaient cependant très précieuses. La principale chose qui les a préoccupés, a été de reprendre immédiatement le travail au service de Jéhovah.

Leur première requête a concerné la publication de deux brochures, afin de pouvoir aller de l'avant; mais on ne peut malheureusement y donner suite, vu le manque de papier en Hongrie. Cela ne pourra se faire que quand il sera possible de les faire imprimer en Roumanie et de les importer en Hongrie. Les frères déclarent qu'ils travailleront sans publications et emploieront les quelques écrits qu'ils ont pu mettre en lieu sûr pendant toutes ces années, en les prêtant aux intéressés.

Le frère de Budapest relate encore que, l'été dernier, 300 personnes, la plupart des jeunes gens, ont symbolisé leur consécration par le baptême. Le frère qui écrit cette lettre, déclare avoir été condamné à mort, mais qu'après un mois, sa peine fut commuée en prison perpétuelle. Il exprime sa joie d'être encore en vie et d'avoir ainsi l'occasion de collaborer à la proclamation du Royaume pour la justification du nom de Jéhovah. Tous les autres frères sont remplis du même esprit.

Yougoslavie

Les communications postales avec ce pays ont fait défaut. Nous n'avons reçu qu'un seul rapport du serviteur responsable. Il dit qu'il y a longtemps qu'il n'a plus reçu de courrier, ce qui n'est pas surprenant. Les frères et sœurs sont disséminés un peu partout, ce qui occasionne de nombreuses difficultés, mais le moral est bon et c'est avec joie que tous accomplissent leur service, car le travail ne manque pas en Yougoslavie. Le bureau de Berne a cherché à rester en liaison avec ce pays, mais sans grand succès, à part un signe de vie du serviteur responsable en février dernier.

Des rapports oraux ont pu passer, d'après lesquels le serviteur responsable a observé une attitude très courageuse en faveur de la vérité; il a eu à subir de rudes épreuves et rencontré de nombreuses difficultés. Il a été infatigable dans l'accomplissement de son service pour les frères et dans la poursuite énergique de l'œuvre de témoignage.

Afrique du Sud

Le territoire qui relève de la filiale du Cap, dans l'Union Sud-Africaine, comprend l'Union Sud-Africaine, la Rhodesia Septentrionale et Méridionale, le Nyassaland, le Mozambique, Ste Hélène et le Tanganyika. Tous les frères et sœurs dispersés dans ce vaste territoire ont fait de grands efforts pendant l'année écoulée dans la prédication de l'évangile du Royaume. Il fallut surmonter bien des obstacles dans l'œuvre de la prédication. La filiale est en relations avec des gens qui parlent toutes sortes de langues, mais il existe une bonne organisation pour régler toutes les affaires.

Les gouvernants de l'Empire britannique n'ont pas encore levé définitivement jusqu'à présent les interdictions frappant les écrits de la Société dans les colonies sud-africaines. Ils sont — semble-t-il — d'avis que ces hommes ne devraient pas jouir de la liberté d'adoration, d'opinion et de la presse. Pourquoi les Africains devraient-ils rester opprimés? Le gouvernement britannique a-t-il l'intention de maintenir dans les ténèbres la population de ce continent? Devons-nous croire qu'il aimerait employer la même tactique que la hiérarchie catholique romaine pour garder dans l'église des millions de sujets en les laissant dans l'ignorance, comme l'église romaine l'a fait en Italie, en Espagne, dans l'Amérique du Sud et dans l'Amérique Centrale? Pourquoi ne peut-on pas laisser voir la lumière aux hommes? Les témoins de Jéhovah de ces pays sont paisibles et prêchent le bon ordre et l'unité. Qu'est-ce qu'il y a là à redouter?

On verra dans le rapport qui suit que la religion a une forte influence dans ces pays; et le gouvernement britannique a manifestement succombé devant la domination religieuse, au moins dans l'Afrique noire. Le gouvernement britannique ferait bien de revoir les conditions qui sont celles des colonies africaines et d'examiner avec soin et comme il se doit le problème de là-bas, soit le refus d'accorder la liberté d'adoration, d'opinion et de la presse. Voici le rapport du serviteur de la filiale sur les différents pays:

Rapport du service en campagne en 1945
Pays se rattachant à la filiale sud-africaine

Pays	Publications (total)	Procl. (moy.)	Heures	Vis. compl.	Etudes livres
Union Sud-Africaine	370 264	2 991	964 850	313 841	4 777
Rhodesia Méridionale		2 238	657 793	135 096	1 871
Rhodesia Septentrionale		3 890	1 525 156	67 244	1 689
Nyassaland	1 469	2 979	898 664	250 677	3 647
Mozambique		34	8 175	2 063	58
Ste Hélène (6 mois)	41	13	125	61	1
Tanganyika		144	15 825	3 047	82
Totaux généraux 1945	371 774	12 289	4 070 588	772 029	12 125
Totaux généraux 1944	190 294	9 624	2 977 161	474 892	9 981
Augmentation	**181 480**	**2 665**	**1 093 427**	**297 137**	**2 144**

Union Sud-Africaine

Dans l'Union Sud-Africaine il y a environ deux millions d'Européens, un million d'hommes de couleur du Cap et d'Asiatiques et sept millions d'Africains. Ceux-ci sont disséminés sur une superficie de 1 222 215 km.[2] La plupart des Africains vivent dans les réserves loin des voies de communications. Les Européens ne peuvent pas pénétrer dans ces réserves sans autorisation officielle, et habituellement ces autorisations ne sont accordées qu'à des personnes qui remplissent des charges officielles. Même pour des pionniers africains il est difficile d'arriver jusqu'aux Kraals (villages) pour rendre témoignage. Dans ces régions il n'y a pas de routes; la population n'y a que peu ou pas d'argent et la plupart sont analphabètes.

Serviteurs. Les serviteurs des frères aidèrent avec succès aux frères à organiser des groupes et à assister les pionniers spéciaux dans l'organisation de nouveaux groupes. Les groupes organisés passèrent de 218 à 244. On exprima la joie que les visites aux groupes puissent durer désormais plus longtemps. Les serviteurs sont maintenant en mesure de prendre vraiment la tête du service en campagne et d'aider pratiquement aux proclamateurs.

Pour faire face à la nouvelle situation, le nombre des serviteurs pour les frères passa, il y a quelques mois, de 3 à 5. Les serviteurs firent 73 416 km. pour aller voir les groupes dont la plupart furent visités deux fois cette année. Les frais pour la Société se montèrent à 400 livres sterling à peu près. C'est le chemin de fer qui doit permettre de réduire les distances à toute heure du jour et de la nuit; de longues courses épuisantes en autobus sont nécessaires, et en ce qui concerne les serviteurs africains ils doivent souvent aller à pied, par monts et vaux, dans la fournaise sous le soleil d'Afrique ou sous la pluie diluvienne, pour atteindre quelque groupe écarté; mais tout ce service est fait avec joie dans l'intérêt du Royaume.

Campagne publique de conférences. Malheureusement les plans de discours et les feuilles-modèles s'étaient trouvés sur un bateau qui, ou bien naviguait très lentement ou bien eut un voyage mouvementé, de sorte que nous les reçûmes seulement en avril; nous les fîmes pourtant parvenir sans retard aux groupes et aux pionniers et c'est une joie d'annoncer que cette nouvelle campagne fut entreprise avec enthousiasme. Sans l'aide du « Cours de ministère théocratique » peu auraient osé en vérité faire un discours d'une heure. A cause de notre formation et avec le secours de l'esprit du Seigneur et des plans de conférences excellents qui nous avaient été livrés on s'est mis très volontiers à disposition, et même les tout petits groupes s'efforcent de prendre part à la campagne. Les frères et sœurs africains aussi sont très désireux de jouer leur rôle et ceux qui savent l'anglais à côté de leur langue maternelle et sont capables de parler en raison de leur formation pour le ministère, y sont encouragés de toute manière.

La campagne se trouve encore à ses débuts, mais nous espérons faire beaucoup dans les mois à venir grâce à la « folie de la prédication ». Le nombre des conférences publiques qui furent faites dans ces deux mois dont le rapport peut parler s'élève à 256 avec un auditoire de 12 294 personnes.

Réunions plus importantes. Le riche banquet spirituel préparé pour le congrès des proclamateurs réunis arriva dans notre pays à temps pour qu'on pût savourer ce repas du 20 au 22 octobre. Les frères et sœurs européens se réunirent dans cinq villes et les non-européens en six lieux de rassemblement. L'excellente nourriture servie provoqua des manifestations de joie et de gratitude de la part de tous ceux qui eurent le privilège d'y prendre part. La conférence publique « Le Royaume de Dieu est proche » avait été bien annoncée à chaque lieu de réunion et elle fut entendue avec beaucoup de considération.

Les réunions spéciales d'avril eurent même encore un plus grand succès. Pour la première fois dans l'histoire de l'œuvre du Royaume dans l'Afrique du Sud nous étions en mesure de jouir des mêmes bonnes choses en même temps que nos frères d'Amérique et d'ailleurs. Il y avait dix-neuf lieux de réunion dans l'Union et ces réunions spéciales furent nommées d'après la période de témoignage en cours, soit Assemblée des proclamateurs réunis du Royaume. Le chiffre maximum de participants s'éleva dans l'Union à 5001, nouveau record. Les directions théocratiques reçues étaient des plus instructives et stimulantes et presque à chaque réunion de nouvelles publications étaient présentées et approuvées avec joie. « Le Royaume est venu », « Recueil de chants du service du Royaume », « Nouvelles du Royaume N° 14 » en anglais et en hollandais du Cap, « La religion récolte la tempête », « La future renaissance du monde », et « Le Royaume de Dieu est proche » (en hollandais du Cap), voilà quels ont été les dons gracieux reçus à cette occasion.

Les preuves s'amoncellent que grâce aux revues un travail se fait, qui ne pourrait pas être accompli d'une autre manière. En outre c'est un travail auquel les plus jeunes et les plus âgés peuvent prendre part avec beaucoup de succès. Un jeune proclamateur de dix ans écrit: « Je suis un proclamateur de revues régulier et travaille dans le champ d'action de ma mère, aussi de maison en maison. En général je n'avais jamais placé plus de 12 revues et 10 brochures par semaine. Récemment le serviteur pour les frères me conseilla de me servir partout où cela était possible de la carte de témoignage. Ce mois-ci grâce à cette carte et en trois semaines j'ai placé dans la rue et de maison en maison 113 revues et plus de 60 brochures. » Une sœur d'un certain âge qui ne peut plus aller de maison en maison place chaque samedi matin au cours du témoignage dans les rues de 60 à 70 revues et brochures.

Opposition. Outre la résistance habituelle que font en tout temps les adversaires du message du Royaume, il n'y eut pendant les douze mois écoulés que peu de cas qu'il fallut soumettre aux tribunaux pour la défense des intérêts du Royaume. Il faut cependant citer quelques incidents de cette année; le premier se produisit en octobre. Le conseil de ville de Kimberle prit un arrêté en vertu duquel « les représentants des témoins de Jéhovah n'étaient pas autorisés à pénétrer dans les territoires municipaux pour répandre leur croyance; l'employé, chargé de la surveillance des communes pour indigènes, était tenu d'y faire cesser immédiatement toute activité en rapport avec cette pensée et de faire fermer toutes les salles et locaux privés qui sont utilisés à cette fin ». La presse locale reçut un exemplaire de cet arrêté et le publia dûment sous le titre « Partisans de Russell exclus des communes ».

Le surveillant entra immédiatement en activité, pénétra en l'absence des frères dans la salle du Royaume, saisit leurs livres, tableaux, tabelles de service et un grand amplificateur; il mit en pièces aussi un petit char sur lequel on transportait l'amplificateur et distribua triomphalement aux spectateurs les morceaux de bois qui devaient servir de combustible.

Nous procédâmes contre le conseil de ville et lui donnâmes 48 heures pour la restitution des biens saisis et le versement d'une indemnité pour le petit char; faute de quoi des démarches devant la justice seraient entreprises. Pour éviter une procédure on nous envoya promptement un chèque de 10 £ en réglement de notre action en dédommagement pour le petit char, etc. D'abord

les frères auraient dû aller trouver le surveillant dans son bureau à cause de leur bien. Mais comme nous avions menacé de faire rendre par le tribunal les biens là où ils avaient été saisis, le surveillant O'Brien (on devine sa religion!) était tenu de ramener tout dans la salle du Royaume. La presse locale publia la nouveauté annoncée par nous que les témoins de Jéhovah avaient remporté une nouvelle victoire et poursuivaient leur œuvre d'éducation, comme d'habitude, dans les communes.

On s'efforça aussi à plusieurs endroits d'empêcher la diffusion des revues sur les trottoirs. A Grahamstow (que ses nombreuses églises font connaître comme « la ville des saints ») une sœur pionnier fut citée en justice et l'accusation écrite disait « qu'elle avait flâné à tort sur le trottoir, provoqué des rassemblements et barré le chemin », etc. Après l'avoir entendue, le juge la reconnut non coupable et fit remarquer qu'il n'y avait pas eu embarras de circulation et que si l'autorité municipale voulait considérer de telles contraventions, elle ne devait pas s'arrêter à un cas isolé mais mettre en contravention tous ceux qui se tiennent sur les trottoirs pour des collectes. La presse locale donna de l'affaire un rapport détaillé et c'est ainsi qu'un bon témoignage fut rendu.

Rapport du service en campagne en 1945
de l'Union Sud-Africaine

	Pion. spéc.	Pion.	Groupes	Par poste aux étr.	Total 1945	Total 1944
Livres	5 662	36 667	36 435	925	79 689	28 511
Brochures	16 472	97 241	174 122	2 740	290 575	150 957
Total	22 134	133 908	210 557	3 665	370 264	179 468
Procl. (moy. mens.)	15	92	2 884		2 991	2 339
Heures	32 142	161 394	771 314		964 850	754 273
Nouv. abonnements	257	1 017	3 122	344	4 740	3 762
Numéros isolés	7 081	30 255	81 808	54	119 198	126 563
Vis. compl.	14 595	65 645	233 601		313 841	186 668
Et. livres par vis. compl. (moy.)	185	984	3 608		4 777	3 063
Moy. heures	174,7	147,0	22,3			
Moy. vis. compl.	79,3	59,8	6,7			
Moy. ét. livres	12,1	10,8	1,3			
Groupes dans le pays			244			
Nombre max. procl. exercice 1945			3 466			

Rhodesia Septentrionale

En Rhodesia Septentrionale il y a environ 15 000 Européens et un million d'Africains. Le pays s'étend sur une superficie de plus de 386 000 km². Il comprend une grande partie de la ligne de partage des eaux des grands fleuves africains Zambèse et Congo. Depuis cinq ans on considère comme un crime dans ce pays d'être seulement en possession de livres pour l'étude biblique et encore plus de prêcher l'évangile par leur diffusion; le témoignage du Royaume continue cependant à être donné oralement. Pendant les douze mois écoulés l'œuvre s'est développée à souhait. En janvier un proclamateur de race blanche monta de l'Union pour aider et cela donna à l'œuvre une nouvelle impulsion. Les deux Européens du dépôt consacrèrent surtout leur temps à se soucier des intérêts de l'œuvre parmi les Africains, et l'on espère que bientôt d'autres proclamateurs seront à disposition pour servir plus efficacement la population européenne. Après la fin de la guerre en Europe de nouvelles réclamations furent présentées au gouverneur pour qu'il levât l'interdiction concernant les livres; mais cette requête fut de nouveau repoussée sans indication de raisons. Voici le rapport du serviteur de dépôt:

« Nous avons la joie de pouvoir annoncer que les proclamateurs du Royaume dans notre région savent fort bien qui ils servent et en vue de quoi ils servent. Jamais encore les résultats d'ensemble du travail n'ont atteint l'état actuel et cela peut être dit de toute activité que les proclamateurs abordent. Nous remercions Jéhovah de sa sollicitude dans les jours difficiles que nous traversons et de la bénédiction qu'il donna aux efforts communs faits pour la diffusion du message de l'évangile.

« Depuis cinq ans il est défendu d'introduire, de posséder et de répandre des livres et des disques, et de temps à autre des contraventions sont dressées; celui qui est trouvé en possession de livres est condamné par les juges à un travail forcé de un à trois mois; mais de tels procès ne servent qu'à éveiller dans ces cas la sympathie d'autres Africains et ainsi, au lieu d'une entrave dans le travail de témoignage, c'est un vrai témoignage qui est rendu à l'intérieur des prisons. On a vu clairement que grâce au secours de l'esprit de Dieu la persécution déjouée est une réalité.

« Officiellement on ne reconnaît pas encore nos droits; mais il est des exemples encourageants d'un respect marqué de la propreté, de l'honnêteté et de l'application des témoins de Jéhovah. Ceux qui ont la surveillance directe des Africains commencent à être fort impressionnés par les masses qui se joignent à nous dans les districts miniers où il n'est pas extraordinaire de voir 800 personnes s'assembler. Les autorités de Mufulira, après quatre mois de correspondance, ont mis par exemple gratuitement à notre disposition un terrain pour la construction d'une salle du Royaume. On doit la chose à quelques fonctionnaires qui ont parlé sincèrement en notre faveur, et les frères et sœurs sont très enthousiasmés de construire ce bâtiment, le premier de son genre dans la Rhodesia du Nord, pour pouvoir convenablement témoigner leur foi et leur zèle et pour donner un refuge assuré à ceux qui veulent partager avec nous les bénédictions et les obligations de Sion. Il n'est pas douteux que cela ne soit le début d'une ascension magnifique qui fera impression sur ceux (et ils sont nombreux) qui nous suivent maintenant avec un intérêt bienveillant et une foi qui point. Une chose se réalise déjà dans nos réunions: le chant est d'un très bel effet.

« Les serviteurs pour les frères ont accompli en général un travail qui mérite une mention spéciale. Ils doivent aller d'un endroit à l'autre à des lieues de distance par des chemins vicinaux qui en hiver sont si inondés qu'il faut porter la bicyclette et que les bagages doivent être apportés par d'autres plus tard. Ces frères visitent des groupes où il n'y a qu'une personne ou deux qui sachent lire et où peut-être une partie seulement de la Bible est traduite dans le dialecte indigène. Pendant que les soirs se prolongent, le serviteur pour les frères s'assied auprès du feu et expose brièvement le message en soulignant les vérités essentielles du Royaume, de sorte que ces hommes l'entendent pour la première fois dans une manière à peu près ordonnée. Ces frères rassemblent toutes leurs forces et doivent trop vite poursuivre leur voyage pour aller voir un groupe semblable où peut-être on ne lit que médiocrement et où on ne sait pas du tout compter. Constamment on demande une aide supplémentaire. Le désir de servir est toujours là; l'esprit est bien disposé mais les conditions sont difficiles et les plus éveillés s'efforcent de travailler davantage pour gagner plus et améliorer leurs conditions d'existence. Le manque de serviteurs capables pour les frères a été un de nos premiers problèmes, avant tout quand il faut tenir compte des difficultés qu'offre la langue. »

Textes et commentaires

1er Septembre

Lorsque tout cela fut terminé, tous ceux d'Israël qui étaient présents partirent pour les villes de Juda, et ils brisèrent les statues, abattirent les idoles, et renversèrent entièrement les hauts lieux. — II Chron. 31: 1.

Au temps du roi Ezéchias la célébration de la fête dans le temple exerça sur les participants au service divin une juste influence. Dans tout le pays une grande campagne antireligieuse fut entreprise avant que ceux-ci ne regagnassent leurs demeures. Cette action en commun contre la religion ou démonisme dans le pays consacré à Dieu correspondait à la volonté divine et reçut l'approbation de son roi oint. De même aujourd'hui, en cette époque bénie du rétablissement de l'adoration de Jéhovah, la fête de la libération ne se termine pas après que le peuple de Dieu s'est rassasié des vérités révélées. Le zèle pour la maison de Dieu — zèle stimulé par la fête — doit se manifester dans une puissante action contre les forces du démonisme. C'est ce qui a lieu maintenant. — T. G. angl. du 15/3/45.

2 Septembre

L'esprit du Seigneur, l'Eternel, est sur moi, car l'Eternel m'a oint pour porter de bonnes nouvelles aux malheureux; il m'a envoyé. — Es. 61: 1.

En citant les paroles inspirées ci-dessus, Jésus reconnut que Jéhovah était son Seigneur et Maître et qu'en cette qualité il l'avait envoyé et lui avait enseigné ce qu'il devait dire et faire. Jésus prit entièrement position du côté de la domination universelle de son Dieu et Père Jéhovah. Il confessa être soumis à la volonté divine. Il ne prétendit pas être égal à Dieu quant à sa puissance et à sa gloire ainsi qu'à son existence éternelle. Par les paroles ci-dessus il déclara aussi que son ordination ne lui avait pas été conférée par un homme quelconque ou un groupe d'hommes, mais par Jéhovah qui seul peut ordonner ou nommer des prédicateurs de l'évangile. Ayant été envoyé par l'autorité suprême et possédant de ce fait la seule ordination ayant force de loi, il accomplit sa mission que cela plût ou non aux religionistes. — T. G. angl. du 1/1/45.

3 Septembre

Que leurs yeux soient obscurcis! — Rom. 11: 10.

Les Israélites qui se confièrent dans leur chair suivirent par leurs œuvres une religion de propre justice et en furent influencés au point qu'ils ne virent pas la réalisation de la Parole de Dieu en Christ. La religion les avait tellement aveuglés qu'ils ne purent reconnaître en Christ Jésus le Fils de Dieu, la Postérité d'Abraham. Quant à leurs oreilles elles étaient tant bouchées qu'ils ne purent l'écouter avec l'entendement de la foi et ne perçurent pas dans ce qu'il disait le son du message divin. Il en est de même aujourd'hui au sujet de la « chrétienté » lorsque retentit le message: « Le royaume des cieux est venu. » Les religionistes cherchent à modifier la Parole de Dieu en y ajoutant ou en en retranchant quelque chose ou en y mêlant des doctrines de démons. Mais Dieu ne modifie pas sa Parole et ses prophéties pour les adapter aux idées modifiées des religionistes. Il demeure fidèle à sa Parole, embrouillant ainsi les adeptes de la religion, et ouvre les yeux et les oreilles de ceux qui se détachent de la religion. — T. G. angl. du 15/4/45.

4 Septembre

Je dis à l'Eternel: Tu es mon Seigneur, tu es mon souverain bien! — Ps. 16. 2.

Jéhovah est notre Souverain à qui nous appartenons. Il est aussi notre Maître à qui nous devons et voulons obéir. Même au milieu de la persécution nous disons librement: « Tu es mon Seigneur. » Christ Jésus et ses disciples n'ont pas honte d'être appelés du nom de Jéhovah. Jésus confessa toujours: « Je suis venu au nom de mon Père. » Il refusa d'être appelé « bon » en disant: « Il n'y a de bon que Dieu seul. » Lui et ses disciples reconnaissent qu'il ne peut y avoir de bonté ou de bien-être qu'en Dieu. Nous ne pouvons rien donner à Dieu, mais le grand privilège nous est offert de participer à la réhabilitation de son nom. Chez qui devrions-nous chercher refuge pour obtenir la protection et le bien-être si ce n'est chez Jéhovah, la source inépuisable de toute grâce excellente et de tout don parfait? — T. G. angl. du 1/7/45.

5 Septembre

Mais soyez transformés par le renouvellement de l'intelligence, afin que vous discerniez quelle est la volonté de Dieu. — Romains 12: 2. —

Par le renouvellement de notre intelligence nous sommes à même de discerner et d'apprécier quel est le service raisonnable que Dieu demande de ses serviteurs consacrés. Ce n'est qu'en abandonnant les traditions et les philosophies des conducteurs religieux, en sondant la Parole de Dieu et en agissant conformément à ses préceptes et instructions que nous pouvons comprendre quelle est la volonté divine. Jéhovah explique par Christ Jésus, présent au temple, les saintes Ecritures à ses serviteurs consacrés et révèle à leur intelligence les bonnes choses agréables et parfaites qu'ils doivent accomplir selon la volonté divine, notamment maintenant à l'époque de la fin du monde. Ceux qui négligent l'étude et l'enseignement de la Parole de Dieu exposent leur esprit au danger d'être rempli de la propagande, des idées religieuses et des choses de ce monde. Leur esprit s'engage donc dans une fausse direction quant à sa disposition, ses penchants et ses buts, ce qui est contraire à la volonté du Très-Haut. — T. G. angl. du 15/5/45.

6 Septembre

Ezéchias... fit disparaître les hauts lieux, brisa les statues, abattit les idoles, et mit en pièces le serpent d'airain que Moïse avait fait. — II Rois 18: 1, 4.

Le nom d'Ezéchias signifie « Jéhovah a fortifié ». Le roi qui portait ce nom adorait de tout son cœur le Dieu vivant et véritable dont le nom est Jéhovah. Ce Dieu est contre toute religion et le nom du roi Ezéchias fut prophétique eu égard à ses faits royaux, car Jéhovah le fortifia pour qu'il fît disparaître du royaume de Juda toute trace de religion. Il n'y eut point dans tout le royaume adversaire plus courageux de la religion que ce roi, la religion étant une malédiction pour chaque royaume ou Etat. Même si tous les religionistes réfutent cette déclaration — à l'instar de leurs ancêtres il y a 2600 ans — elle n'en est pas moins appuyée par les événements qui se déroulèrent sous le règne d'Ezéchias. La libération de l'emprise de la religion est un bienfait pour tout peuple. — T. G. angl. du 1/3/45.

7 Septembre

Les serviteurs de Sanchérib crièrent à haute voix en langue judaïque, afin de jeter l'effroi et l'épouvante parmi le peuple de Jérusalem qui était sur la muraille, et de pouvoir ainsi s'emparer de la ville. — II Chron. 32: 18.

Les témoins de Jéhovah se tournent vers sa Parole prophétique, y compris la prophétie d'Esaïe, tout comme Ezéchias s'adressa au prophète en lui demandant: « Peut-être l'Eternel, ton Dieu, a-t-il entendu toutes les paroles de Rabschaké, que le roi d'Assyrie, son maître, a envoyé pour insulter au Dieu vivant, et peut-être l'Eternel, ton Dieu, exercera-t-il ses châtiments à cause des paroles qu'il a entendues. Fais donc monter une prière pour le reste qui subsiste encore! » (II Rois 19: 1–6) Comme réponse ils reçoivent du plus grand prophète de Jéhovah, Christ Jésus, le message fortifiant de la Parole divine. Il leur dit de ne pas craindre les menaces et la propagande des armées de Satan qui insultent Jéhovah, car le Tout-Puissant les repoussera au temps qu'il a fixé et détruira même Satan, leur chef. — T. G. angl. du 1/4/45.

8 Septembre

Car Christ est la fin de la loi, pour la justification de tous ceux qui croient. — Rom. 10: 4.

Lorsque Jéhovah donna aux Juifs l'alliance de la loi, ce n'était pas pour que ceux-ci fixent leur attention sur eux-mêmes comme s'ils pouvaient être justifiés par les œuvres de

la loi, mais afin de les préparer à la venue de Christ et de les amener à lui. La loi devait les préserver des péchés religieux des païens qui les entouraient. Elle devait aussi montrer qu'ils étaient des pécheurs et nécessitaient le sacrifice d'un Juste pouvant véritablement ôter les péchés et les amener à Jéhovah dans la condition de justes. Les sacrifices d'animaux de l'alliance de la loi préfiguraient seulement le sacrifice à venir du Rédempteur Jésus-Christ et se référaient à lui. L'alliance de la loi devait donc amener ceux qui se trouvaient sous elle à reconnaître Christ Jésus et à l'accepter. Cela correspond aux déclarations de l'apôtre Paul dans son épître aux Galates (3: 23-26). — T. G. angl. du 15/6/45.

9 Septembre

Qui d'entre eux a annoncé ces choses? Lesquels nous ont fait entendre les premières prédictions? Qu'ils produisent leurs témoins et établissent leur droit; qu'on écoute et qu'on dise: C'est vrai! — Es. 43: 9.

Jéhovah montre maintenant pour quel but honorable il a formé ou envoyé le peuple qu'il a réuni. Il les a rendus capables de prendre position aujourd'hui dans la grande controverse, à savoir: Qui est Dieu et qui est le Souverain de l'univers? Il va sans dire que celui qui est Dieu peut libérer et libérera son peuple malgré toutes les prédictions et espérances humaines et en dépit de l'opposition. Existe-t-il un tel Dieu? Chaque fois que cette question est posée, les témoins pour ce monde s'embrouillent et balbutient et ne sont pas en mesure de donner une preuve convainquante qui inciterait autrui à dire: « C'est la vérité ». Aussi Jéhovah s'adresse-t-il à son reste qui l'adore et le sert et lui dit par sa Parole: « Vous êtes mes témoins. » — Es. 43: 10. — T. G. angl. du 1/6/45.

10 Septembre

J'ai été crucifié avec Christ. — Gal. 2: 20.

L'apôtre Paul ne prétendait plus vivre selon l'ancienne loi mosaïque. Christ Jésus ayant cloué au bois l'alliance de la loi par sa mort ignominieuse, l'apôtre ne s'y conformait plus, en raison de la mort de Christ. Il ne voulut pas mourir comme violateur de la loi, à l'instar des Juifs qui rejetèrent Christ et essayèrent de continuer à vivre sous la loi. C'est pourquoi il dit: « J'ai été crucifié avec Christ. » A partir de ce moment-là, l'apôtre Paul ne vécut plus comme un Juif sous l'ancienne loi, mais comme un chrétien, comme un disciple de Christ et comme quelqu'un qui reconnaît que Christ est « le chemin, la vérité et la vie ». Voici ce que l'apôtre écrivit à ce sujet: « Ce n'est plus moi qui vis [comme un Juif qui cherche à obtenir par les œuvres la justification qui donne la vie], c'est Christ qui vit en moi; si je vis maintenant dans la chair [comme un chrétien] je vis dans la foi au Fils de Dieu qui m'a aimé et qui s'est livré lui-même pour moi. » — T. G. angl. du 15/7/45.

11 Septembre

... afin que, comme le péché a régné par la mort, ainsi la grâce régnât par la justice pour la vie éternelle, par Jésus-Christ notre Seigneur. — Rom. 5: 21.

Pendant longtemps tous les descendants d'Adam furent soumis par la puissance du péché à l'aiguillon de la mort. (I Cor. 15: 56) Au temps opportun Dieu intervint et manifesta sa grâce par Christ en pourvoyant par lui à la justification. La justice est l'opposé du péché et elle l'écarte. La justice de Christ ôte le péché héréditaire d'Adam. Une telle justice procure la vie éternelle. Depuis la mort et la résurrection de Christ, la grâce et la miséricorde de Dieu se sont manifestées envers ceux qui obtinrent la justification par la justice de Christ Jésus. Une telle action de la grâce et de la miséricorde divines par la justice qui procède de notre Seigneur Jésus conduit à la vie éternelle les justifiés qui maintiennent leur fidélité envers Dieu leur Justificateur. — T. G. angl. du 15/8/45.

12 Septembre

... à qui cela sera imputé, à nous qui croyons en celui qui a ressuscité des morts Jésus notre Seigneur, lequel a été livré pour nos offenses, et est ressuscité pour notre justification. — Romains 4: 24, 25. —

Si la justification qui donne la vie est accordée maintenant à l'Eglise de Dieu sur la terre, pourquoi ne possède-t-elle pas la véritable perfection dans la chair telle qu'Adam la possédait? Cela s'explique par l'imputation. La justice effective ou perfection dans la chair ne leur a pas été littéralement donnée, mais elle leur est imputée ou créditée. Par suite de la justification qui leur est imputée, ils sont justifiés devant Dieu. Auparavant ils se trouvaient — parce que nés dans le péché — sous la condamnation de Dieu. Le péché et l'imperfection les accablaient, mais grâce à sa miséricorde ce mauvais compte ou cette dette put être effacé équitablement, en sorte que maintenant leur compte est balancé et accuse même un avoir. — T. G. angl. du 1/8/45.

13 Septembre

Voici, vous tous qui allumez un feu, et qui êtes armés de torches, allez au milieu de votre feu et de vos torches enflammées! C'est par ma main que ces choses vous arriveront; vous vous coucherez dans la douleur. — Es. 50: 11.

Les « boucs » ne s'adressent pas à Jéhovah pour recevoir la lumière. Ils allument le feu de la haine et de la persécution contre les témoins de Jéhovah et leur décrochent leurs torches enflammées. Ces torches ne peuvent être éteintes que par le bouclier de la foi en Dieu. Les ennemis allument le grand fanal d'une organisation mondiale de paix et de sécurité devant éclairer la voie du monde. Beaucoup de langues de feu et d'étincelles jaillissent de ce feu, c'est-à-dire des chefs qui brillent et veulent faire briller les yeux des hommes au regard sombre et entretenir leur imagination. Le peuple marche à la clarté du feu allumé par des hommes et suit la lumière vacillante des sages de ce monde. Mais puissent-ils tous apprendre que cela signifie pour eux la destruction de la part de Dieu. Ils subiront dans la bataille d'Armaguédon une mort lamentable, car alors ce monde sera arrivé à sa fin. — T. G. angl. du 1/9/45.

14 Septembre

Ils glorifient Dieu... de la libéralité de vos dons envers eux et envers tous; ils prient pour vous, parce qu'ils vous aiment. — II Corinthiens 9: 13, 14. —

Quand une fraction du peuple consacré à Dieu fait un don aux nécessiteux d'un autre groupe, réfléchissez à l'effet unificateur produit! Ainsi, les secours apportés aux frères juifs de Jérusalem devaient provoquer chez ceux-ci des dispositions bienveillantes et atténuer leur prévention envers les donateurs Gentils! Ils comprirent plus intimement que Dieu avait vraiment uni, en dépit des nationalités, les membres juifs et gentils, en un seul corps, en Jésus-Christ. Les Juifs qui reçurent les dons discernèrent plus clairement que les donateurs gentils vivaient réellement selon leur profession d'être soumis aux enseignements de l'évangile de Christ. Les prières que les bénéficiaires adressèrent à Dieu les attachèrent plus profondément aux donateurs. (Rom. 15: 30, 31) Tel est le résultat salutaire lorsque des chrétiens aimants exercent leur charité envers leurs compagnons chrétiens passant par des moments critiques. — T. G. angl. du 1/12/45.

15 Septembre

Ainsi fut rétabli le service de la maison de l'Eternel. Ezéchias et tout le peuple se réjouirent de ce que Dieu avait bien disposé le peuple. — II Chron. 29: 35, 36.

A la suite de la proclamation du Royaume que le reste des témoins de Jéhovah poursuit depuis 1919, beaucoup de personnes, en dehors du reste, virent progresser l'œuvre de reconstruction de l'adoration de Jéhovah. Elles firent preuve de bonne volonté à son égard et envers son peuple organisé en renonçant à la religion et en prenant position du côté de son organisation théocratique ou de son Royaume. Christ, le bon Pasteur, les amena en tant qu'« autres brebis » dans son temple où beaucoup d'occasions leurs sont offertes de participer au service comme compagnons et aides du reste. Elles ont joyeusement saisi ce privilège. La satisfaction qui en résulta est visible aujourd'hui parmi le reste de Jéhovah et ses nombreux compagnons de bonne volonté. Ils éprouvent une reconnaissance et une joie débordantes à cause du rétablissement de la véritable adoration de Jéhovah. — T. G. angl du 1/3/45.

15 Septembre 1946.